

CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS

Dossier

*Devenir professionnel
des jeunes issus des formations
aux professions sociales en 1985*

Florence Defresne

DEVENIR PROFESSIONNEL DES JEUNES
ISSUS DES FORMATIONS AUX PROFESSIONS SOCIALES
EN 1985

Florence Defresne

DEPARTEMENT ENTREES DANS LA VIE ACTIVE

Janvier 1989

COLLECTION DES ETUDES N°46

Résumé

Dans le cadre de son programme d'enquête 1987 sur l'insertion des jeunes sortis de l'enseignement supérieur, le CEREQ a étendu son champ d'observation aux diplômés 1985 des formations aux professions sociales suivantes : éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, assistants de service social, éducateurs de jeunes enfants. Cette enquête actualise les résultats obtenus auprès des mêmes populations diplômées en 1980 (interrogées par le CEREQ en 1982) et met en évidence certaines évolutions de leur insertion professionnelle.

La richesse de l'information recueillie permet de répondre aux questions sur les caractéristiques des diplômés, sur les modalités d'accès aux formations et sur le cheminement professionnel dans les toutes premières années qui suivent l'obtention du diplôme.

Les diplômés de 1985 ont été interrogés en mars 1987, soit un an et neuf mois après l'obtention du diplôme ; qu'en est-il de leur situation au terme de cette période ?

Globalement, le classement des formations aux professions sociales établi en 1982 selon les difficultés d'insertion n'est pas modifié. Sauf pour les éducateurs de jeunes enfants, les évolutions sont toutes allées vers une plus grande instabilité de ces professions (qui est cependant toute relative en comparaison avec d'autres formations) :

- les assistants du service social sont toujours dans la situation la plus favorable ;*
- viennent ensuite les éducateurs spécialisés ;*
- puis les moniteurs-éducateurs ;*
- enfin les éducateurs de jeunes enfants.*

Cependant en l'espace de cinq ans, la situation n'a pas évolué de façon homogène d'une formation à l'autre : les assistants de service social et les éducateurs spécialisés qui connaissaient des débuts de vie active relativement aisés ont vu leur situation se dégrader ; les deux autres formations partant d'un niveau plus bas, connaissent une amélioration relative, ou tout au moins une certaine stabilité des conditions générales d'insertion.

De plus, les écarts entre formations, au lieu de continuer à se creuser, tendent à se resserrer.

SOMMAIRE

	Pages
- Présentation de l'enquête	7
- L'assistant du service social	11
- L'éducateur de jeunes enfants	21
- L'éducateur spécialisé	31
- Le moniteur-éducateur	43

ANNEXES

- Annexe 1 : Méthodologie de l'enquête	55
- Annexe 2 : Modèle de questionnaire et codes	63
- Annexe 3 : Tris simples des principales variables du questionnaire CEREQ - Professions sociales en mars 1987	73

Présentation

Depuis les années 50, l'accès aux professions de travailleurs sociaux a été réglementé, dans certains cas, contingenté par l'institution de concours de recrutement à l'entrée en formation ; peu à peu ces professions se sont organisées de manière à assurer leur renouvellement.

Dans le cadre de son programme d'enquête 1987 sur l'insertion des jeunes sortis de l'enseignement supérieur, le CEREQ, à la demande du ministère des Affaires sociales et de l'Emploi - Direction de l'action sociale -, a étendu son champ d'observation aux diplômés 1985 des formations aux professions sociales suivantes : éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, assistants de service social, éducateurs de jeunes enfants. Cette enquête devait permettre d'actualiser les résultats obtenus auprès des mêmes populations diplômées en 1980 (interrogées par le CEREQ en 1982) et de mettre en évidence certaines évolutions de leur insertion professionnelle.

La richesse de l'information recueillie permet de répondre aux questions sur les caractéristiques des diplômés, sur les modalités d'accès aux formations et sur le cheminement professionnel dans les toutes premières années qui suivent l'obtention du diplôme.

. Quatre formations aux professions sociales ayant chacune son mode d'insertion

Les diplômés de 1985 ont été interrogés en mars 1987, soit un an et neuf mois après l'obtention du diplôme ; qu'en est-il de leur situation au terme de cette période ?

Globalement, le classement des formations aux professions sociales établi en 1982 selon les difficultés d'insertion n'est pas modifié. Sauf pour les éducateurs de jeunes enfants, les évolutions sont toutes allées vers une plus grande instabilité de ces professions (qui est, cependant toute relative en comparaison avec d'autres formations) :

- les assistants du service social sont toujours dans la situation la plus favorable ;
- viennent ensuite les éducateurs spécialisés ;
- puis les moniteurs-éducateurs ;
- enfin les éducateurs de jeunes enfants.

Cependant en l'espace de cinq ans, la situation n'a pas évolué de façon homogène d'une formation à l'autre : les assistants de service social et les éducateurs spécialisés qui connaissaient des débuts de vie active relativement aisés ont vu leur situation se dégrader ; les deux autres formations partant d'un niveau plus bas, connaissent une amélioration relative, ou tout au moins une certaine stabilité des conditions générales d'insertion.

Les écarts entre formations, au lieu de continuer à se creuser, tendent à se resserrer : ceci est particulièrement notable pour les éducateurs spécialisés et les moniteurs-éducateurs.

La population recrutée à l'entrée en formation n'est pas homogène entre les filières. Les assistants du service social et les éducateurs de jeunes enfants sont essentiellement des femmes (respectivement 96,1% et 98,1%) ayant un niveau de formation initiale élevé (93% et 83% de titulaires du baccalauréat) et relativement jeunes (18% et 8% ont plus de 24 ans), même si l'on constate un certain vieillissement, comme dans les autres formations aux professions sociales.

De l'autre côté, les formations d'éducateurs-spécialisés et de moniteurs-éducateurs sont proches. Elles sont mixtes (respectivement 59,7 % et 71 % de femmes), d'un niveau de formation initiale moins élevé (seulement 57 % et 23 % de titulaires du baccalauréat), mais dans la continuité de l'enquête précédente, plus hétérogènes du point de vue de l'expérience professionnelle : 55 % des éducateurs spécialisés et 42 % des moniteurs-éducateurs ont intégré la formation après un passage sur le marché du travail, et respectivement 11 % et 13 % avec un statut de préstagiaire. Enfin, le vieillissement de ces deux formations est encore plus net que pour les deux précédentes : 45 % des éducateurs spécialisés et 35 % de moniteurs-éducateurs ont entamé leur formation professionnelle à plus de 24 ans.

Le tableau ci-contre fournit un ensemble d'indicateurs permettant de saisir les difficultés rencontrées par les diplômés au cours des deux années après la fin de la formation.

Par rapport à l'enquête précédente, exception faite des moniteurs-éducateurs, les diplômés 1985 sont plus touchés par le chômage un an et neuf mois après l'obtention de leur diplôme : l'évolution la moins favorable concerne les assistants de service social.

Le taux d'instabilité¹ reflète la situation à la date de l'enquête des diplômés qui ont occupé au moins un emploi depuis leur sortie de formation. En augmentation pour l'ensemble des formations à l'exception des éducateurs de jeunes enfants, il comprend :

¹ Taux d'instabilité à l'enquête :
Chômage + emploi précaire + inactivité
Diplômés ayant eu au moins un emploi

en pourcentage

	Assistant de service social		Educateur spécialisé		Moniteur éducateur		Educateur de jeunes enfants	
	Promotion 80	85	Promotion 80	85	Promotion 80	85	Promotion 80	85
Taux de chômage à l'enquête (un an et 9 mois après la sortie de formation)	1,6	4,0	4,2	5,9	9,6	6,6	7,8	9,4
Hommes			1,4	2,3	2,5	2,1		
Femmes			5,9	8,3	12,4	8,6		
Proportion de diplômés n'ayant jamais occupé d'emploi depuis la sortie de formation	1,8	1,9	3,1	3,2	8,7	10,0	6,4	4,4
Proportion de diplômés ayant eu deux employeurs ou plus depuis la sortie de formation	24	31,5	23	26,8	19	23,2	39	39,4
<u>Indicateurs concernant les diplômés ayant eu au moins un emploi après le diplôme</u>								
Taux d'instabilité à l'enquête dont :	12,8	20,2	10,5	15,5	18,7	20,4	36,3	29,5
. chute en chômage	1,4	3,1	3,1	5,1	6,0	5,4	7,2	7,7
. inactivité	1,0	1,6	1,0	1,0	4,3	5,4	3,2	4,0
. emploi précaire	10,4	15,5	6,4	9,4	8,4	9,6	25,9	17,8
Taux d'instabilité à l'enquête des diplômés n'ayant eu aucune expérience professionnelle antérieure à la formation			15	25,5	23,4	29,5		
Taux de premier emploi précaire		43,8		20,4		25,6		47,3
Taux de dernier emploi précaire		19,5		13,8		16,0		27,8
Proportion de diplômés touchés par une période de chômage après un premier emploi	5,3	14,9	8,3	11,6	8,7	13,8	19	23,3

- la proportion de diplômés occupés sur un emploi précaire (vacation ou contrat à durée déterminée) ;
- la proportion de diplômés au chômage ;
- la proportion de diplômés qui ont quitté leur emploi et se déclarent inactifs.

Relativement à cet indicateur, les écarts entre formations se sont réduits par rapport à l'enquête de 1982, évoluant entre 15,5% (éducateurs spécialisés) et 29,5% (éducateurs de jeunes enfants) contre 10,5% et 36,3%. Pour chaque formation, l'évolution (qu'elle soit positive ou négative) du taux d'instabilité est principalement conditionnée par celle du taux d'emploi précaire : la réduction de la précarité des emplois d'éducateurs de jeunes enfants fait chuter leur taux d'instabilité, tandis que le phénomène inverse s'est produit pour les assistants de service social et les éducateurs spécialisés, dans une moindre mesure pour les moniteurs-éducateurs.

Pour les éducateurs spécialisés et les moniteurs-éducateurs, l'expérience professionnelle antérieure à leur formation professionnelle n'est pas sans effet sur leur place sur le marché du travail : à la date de l'enquête, 91% des premiers et 88% des seconds sont intégrés sur un emploi stable, tandis que ces proportions tombent respectivement à 75% et 70% pour les diplômés qui n'ont pas travaillé avant leur formation.

Sauf pour les éducateurs de jeunes enfants, les changements d'employeurs, à relier avec l'accroissement du taux de précarité des emplois, sont plus fréquents que pour la promotion 1980 : la mobilité "forcée" a particulièrement touché les assistants de service social qui ont connu plus que par le passé des périodes de chômage à cette occasion. Néanmoins, la mobilité a conduit à une certaine stabilisation, même si une minorité demeure en emploi précaire malgré plusieurs changements d'employeurs.

L'assistant de service social

1 - Une population plus formée au départ qui entreprend plus tardivement sa formation professionnelle

Les diplômés de 1985 sont pour la plupart titulaires du baccalauréat (92,8%) principalement des séries A et B. Par rapport à la promotion 1980, la féminisation s'est renforcée (la proportion de femmes passe de 93,5 à 96,1%).

Origine scolaire

Série du bac Promot.	A	B	C	DD'	F8	G	Aut. Bacs	Total	Série non préc.	Effect. titul. du bac	Effect. N/Titul. du bac	Effect. total
1980	37,8	20,7	3,9	23,5	5,9	5,6	2,6	100%		1 448 (92,1%)	125 (7,9%)	1 573
1985	39,2	26,5	3,8	18,9	6,9	4,3	0,4	100%	28	1 634 (92,8%)	126 (7,2%)	1 760*

* Il s'agit de l'effectif touché par l'enquête. Se reporter à l'annexe 1.3 "Méthodologie de l'enquête - Pondération des résultats"

En fait, le niveau de formation initiale des assistants de service social est plus élevé puisque 77 % (promotion 80 : 55 %) ont fréquenté l'université ou un autre établissement d'enseignement supérieur (IUT, section de technicien supérieur). Si cette tendance à passer un an ou deux dans l'enseignement supérieur avant l'entrée en formation professionnelle s'accroît, l'acquisition d'un titre universitaire ou équivalent reste un phénomène relativement rare (11,5% ont un DEUG, DUT ou BTS, 5,5% une licence ou une maîtrise).

Conséquence directe de l'augmentation de la fréquentation de l'enseignement supérieur, l'âge d'entrée en formation professionnelle a nettement reculé en cinq ans : les entrées avant vingt ans ne représentent plus qu'à peine 35% du flux total, tandis que croissent les entrées à des âges plus élevés (25 ans et plus). La prise d'un emploi avant l'entrée en formation professionnelle ne semble pas avoir d'influence sur l'entrée tardive puisqu'elle reste à un niveau à peu près constant (13% pour la promotion 1985, 11% pour la promotion 1980).

ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL

Age à l'entrée en formation

Age à l'entrée en formation	18 ans et -	19	20	21	22	23	24	25 ans et +	Total	Eff.
Promo.1980	13,5	28,8	23,0	11,2	4,2	2,8	3,1	13,3	100%	1573
Promo. 1985	3,8	30,9	22,8	12,2	5,2	4,8	2,4	17,9	100%	1760

Situation à différentes dates

Situation	Chômage	Emploi Précaire / Stable		Inac- tivité*	Total	Eff.	Taux de chômage**
<u>9 mois après le diplôme</u>							
Promo.1980	3,4	93,3		3,3	100%	1 573	3,5
Promo.1985	7,0	28,5	60,3	4,2	100%	1 760	7,2
<u>1 an et 9 mois après le diplôme</u>							
Promo.1980	1,6	95,9		2,5	100%	1 573	1,6
Promo.1985	3,9	15,2	78,3	2,6	100%	1 760	4,0

* Inactivité = Etudes + stages + service national + sans emploi et n'en cherchant pas pour raisons personnelles

** Taux de chômage = $\frac{\text{chômage}}{\text{emploi} + \text{chômage}}$

Emplois occupés

Emploi occupé	Assistant social	Autres emp. sociaux	Autres emplois	Total	Effect.
1er emploi (Promo. 80)	92,0 (97%)	3,3	4,7	100%	1 722
A la date de l'enquête (Promo 80)	96,1 (99,2%)	1,3	2,6	100%	1 646

2 - La situation professionnelle dans les deux années qui suivent l'obtention du diplôme : un faible taux de chômage malgré une insertion plus difficile

. Emploi et chômage

L'accès à l'emploi pour les diplômés s'effectue dans des conditions convenables : en mars 1986 près de 90% sont en activité, et un an plus tard cette proportion atteint 93,5%.

Cependant la situation professionnelle subit une légère dégradation par rapport à l'enquête précédente : le taux de chômage, tout en demeurant le plus bas de l'ensemble des professions sociales, a doublé en cinq ans. Certes l'emploi précaire se résorbe de moitié avec le temps, mais sur l'ensemble de la période un assistant de service social sur deux connaît une période de chômage, même si elle est de courte durée.

. Les emplois occupés

Le premier emploi occupé est, pour 92% des diplômés, un poste d'assistant de service social conformément à la formation reçue et, à la date de l'enquête, cette proportion s'accroît jusqu'à 96% des emplois occupés sans là encore atteindre le niveau connu par la promotion 1980.

. Les secteurs d'activité

En mars 1987, la majorité des diplômés (64,3%) sont employés dans les administrations publiques et privées, essentiellement les DDASS (23,7%), les directions sociales des départements (13,2%) et les caisses de sécurité sociale (13,9%). Globalement la répartition des emplois par grands secteurs d'activité semble relativement stable d'une promotion à l'autre, même s'il s'opère un certain transfert entre les DDASS et les directions sociales des départements.

Secteur d'activité à la date de l'enquête

Secteur Promotion	Etab. sociaux	Etab. sanit.	Administ. publique ou privée				Autres	Total	Effec.
			Minist. sauf Santé	DDASS Dir.soc. dépts	BAS	Caisses de SS			
1980	12,9	11,8	5,6	38,5	5,6	16,9	8,7	100%	1455
1985	15,8	12,2	5,5	37,3	7,6	13,9	7,7	100%	1646

. Statut et stabilité de l'emploi

66,2% des diplômés exercent un emploi dans le secteur public (administration d'Etat, collectivité locale ou établissement public) avec une large prédominance du statut de fonctionnaire même si l'on constate une dégradation de l'emploi dans ce secteur sur cinq ans. En effet un an et neuf mois après l'obtention du diplôme, 45% des assistantes sociales exercent comme titulaires de la fonction publique ou assimilées contre plus de 60% pour la promotion 1980.

Statut de l'emploi occupé en mars 1987 selon le secteur

Secteur privé	33,8%	
. Emploi stable	23,1	
. Emploi précaire	10,7	
Secteur public	66,2%	
. Emploi stable	60,6	dont : fonctionnaire 45,5 autre statut 7,2 statut non précisé 7,9
. Emploi précaire	5,6	
Total	100%	
Effectif	1 646	

3 - Cheminement professionnel : stabilisation progressive dans l'emploi

La prise d'emploi s'effectue un peu moins rapidement que dans l'enquête de 1982, puisque trois mois après l'obtention du diplôme seulement 55,4% (contre deux tiers) occupent une activité. Cet écart dans le rythme d'insertion perdure sur la période : avant la fin de l'année civile l'accès à l'emploi concerne 70% des diplômés 1985 (contre 88% pour la promotion 80) et à la date de l'enquête la part en emploi des assistantes les plus récemment formées demeure inférieure (93,5% contre 95,9% antérieurement).

L'examen du statut du premier emploi met en évidence une relative fragilité des débuts de vie professionnelle : plus de 40% des premières embauches se font sur un statut précaire et ce d'autant plus que l'emploi n'est pas un poste d'assistant social.

Cette instabilité du premier emploi s'est accrue en cinq ans : pour la promotion 1980 un premier recrutement sur cinq se faisait sur un contrat à durée déterminée contre plus de deux sur cinq actuellement.

Statut du 1er emploi

1er emploi Statut	Assistant serv. soc.	Autre	Tous emplois	Emploi non précisé	Effectif
Stable	59,4%	26%	56,2%	3	968
Précaire	41,6%	74%	43,8%	19	754
Total	100%	100%	100%		
Effectif	1 565	135	1 700	22	1 722

L'importance de la précarité des premières embauches induit directement une certaine mobilité professionnelle dans le début de la vie active : comment s'opère-t-elle ?

Par rapport à la première enquête, la part des assistants de service social qui ont travaillé chez au moins deux employeurs (31,5%) a crû dans des proportions relativement importantes, signe d'une difficulté plus grande (quoique toujours relative) à la stabilisation. On distingue cinq groupes de diplômés selon leur cheminement professionnel entre l'obtention du diplôme et mars 1987.

Les cinq groupes de diplômés distingués selon leur cheminement professionnel

	Diplômés restés chez le même employeur au cours de la période		Diplômés ayant eu 2 employeurs	Diplômés ayant eu 3 employeurs ou plus	Diplômés sans activité professionnelle	Total	Effectif
	Ils ont occupé le même emploi	Ils ont changé de statut					
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5		
Promotion 1980	62,8	13,2	16,3	5,9	1,8	100%	1 573
Promotion 1985	54,7	11,9	23,9	7,6	1,9	100%	1 760

Le groupe 1 - Le plus important avec 54,7% des diplômés, il comprend les personnes qui n'ont exercé qu'un emploi chez le même employeur. La plupart d'entre elles ont accédé à un emploi stable dès le départ, mais un an et neuf mois après l'obtention du diplôme elles sont encore 14,2% dans une situation instable (emploi précaire, chômage, inactivité). Les employeurs de ce groupe relèvent principalement du secteur public (environ 70%) et de l'administration.

Le groupe 2 - 11,9% des diplômés ont connu plusieurs situations professionnelles différentes en restant chez le même employeur. Le niveau de contrats précaires à l'embauche est fort élevé (83,8%) mais tend à se résorber sur la période : à terme, les diplômés dont la situation professionnelle a évolué chez ce premier et unique employeur se trouvent dans une position plus favorable que ceux dont la situation n'a pas changé (taux d'instabilité à l'enquête de 11,4% contre 14,2%).

Le groupe 3 - En forte augmentation sur cinq ans, ce groupe rassemble les diplômés qui ont travaillé chez deux employeurs, soit près d'un sur quatre, contre un sur six pour la promotion 1980. Ce groupe semble avoir crû au détriment du groupe 1, tandis que les groupes 2 et 4 restent relativement stables.

Alors que trois embauches sur quatre se sont faites sur un contrat précaire, le changement d'employeurs est allé dans le sens d'une stabilisation qui s'est opérée dans le secteur public (57,6% des derniers emplois) et dans l'administration (61,6% des derniers emplois) au détriment des établissements sociaux, d'enseignement et des entreprises. Cependant en mars 1987 un diplômé sur trois se trouve dans une situation non encore stabilisée, cause probable d'une certaine mobilité à venir.

Le groupe 4 - 7,6% des diplômés ont eu sur la période au moins trois employeurs. Ce groupe reste très minoritaire, mais a véritablement des difficultés à se stabiliser, au moins pour la moitié des cas : les mouvements se sont faits naturellement du secteur privé vers le public (41,1% des premiers emplois, 58,6% des derniers) au bénéfice de l'administration et des établissements sociaux.

D'une façon générale, les mouvements intersectoriels sont importants. Dans un cas sur deux, changer d'employeur signifie aussi changer de secteur d'établissement, sans parler des échanges fréquents à l'intérieur du même secteur. ainsi au sein même de l'Administration, sur cent personnes restées dans le secteur sur la période, soixante ont bougé entre les DDASS, les Directions sociales de départements, les BAS, les caisses de Sécurité sociale, et les autres établissements administratifs.

**Répartition des assistants de service social par secteur
d'établissement selon le nombre d'employeurs**

	1 employeur	2 employeurs ou plus	
		1er emploi	Dernier emploi
Etablissements sociaux	15,1	18,9	18,0
Etablissements sanitaires	11,5	12,8	13,6
DDASS	25,4	12,2	18,4
Directions sociales des départements	14,2	3,7	10,5
Bureaux d'aide sociale	7,3	4,7	7,5
Caisses de Sécurité sociale	13,6	22,3	15,4
Autres étab.de l'Admist.	8,3	8,1	8,3
Autres établissements	4,6	17,3	8,3
Total	100 %	100 %	100 %
Effectif	1 160	543	543

Le groupe 5 - Ce groupe qui comprend les personnes qui n'ont occupé aucun emploi sur la période pour diverses raisons (études, service national, stages de formation, inactivité) reste à un niveau tout à fait équivalent (1,9%) à ce qu'il était dans l'enquête précédente.

Globalement sur la période d'un an et neuf mois après l'obtention du diplôme, la promotion 1985, à l'instar de son aînée diplômée cinq ans auparavant, a vu son taux d'instabilité se réduire de moitié. Cependant les conditions de son insertion se sont relativement dégradées puisque du début à la fin de la période d'observation son niveau d'instabilité est demeuré environ deux fois supérieur à celui observé antérieurement.

**Evolution de la situation professionnelle
après l'obtention du diplôme**

	Ensemble	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
<u>Promotion 1980</u> Taux d'instabilité à l'enquête	12,8	9,6	5,3	24,5	35
<u>Promotion 1985</u> Taux d'instabilité à l'enquête	20,2	14,2	11,4	33,1	36,1
Taux de 1er emploi précaire*	43,8 (20%)**	13,6	83,8	76,6	94,7
Taux de dernier emploi précaire	19,5	13,6	11,0	31,6	37,6

Emploi précaire

* Taux d'emploi précaire = $\frac{\text{Emploi précaire}}{\text{Emploi stable} + \text{emploi précaire}}$

** Promotion 1980

ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL

Taux de sortie de la région d'études, et d'entrée dans la région du premier emploi

Région	Académie	Effectif diplômé par région d'études	Taux d'accès au 1er emploi hors région d'études (%)	Effectif selon la région du 1er emploi	Taux de diplômés ayant fait leurs études hors de la région du 1er emploi (%)
Ile de France	Paris Créteil Versailles	490	14	475	11
Alsace	Strasbourg	61	49	32	3
Aquitaine	Bordeaux	67	22	77	32
Auvergne	Clermont	61	46	39	15
Bourgogne	Dijon	19	37	42	71
Bretagne	Rennes	48	15	58	29
Centre	Orléans	38	29	59	54
Champagne-Ardennes	Reims	21	24	34	53
Franche-Comté	Besançon	22	14	33	42
Languedoc-R.	Montpellier	42	52	31	35
Limousin	Limoges	32	56	22	36
Lorraine	Nancy	65	6	92	34
Midi-Pyrénées	Toulouse	72	39	58	24
Nord-Pas de Calais	Lille	125	12	113	3
Basse-Normandie	Caen	48	60	23	17
Haute-Normandie	Rouen	24	6	38	53
Pays de Loire	Nantes	71	30	68	26
Picardie	Amiens	-	-	24	100
Poitou-Charente	Poitiers	23	35	38	61
Provence Côte d'Azur	Aix-Marseille Nice	155	23	133	10
Corse		-	-	8	100
Rhone-Alpes	Lyon Grenoble	183	20	160	9
Dom-Tom		-	-	10	100
Total		1 667	24%	1 667	24%

4 - Mobilité géographique

Un quart des diplômés qui ont travaillé à l'issue de leur formation professionnelle ont trouvé leur premier emploi dans une région différente de celle où ils se sont formés.

Les régions¹ peuvent être classées en quatre catégories en fonction des mouvements d'entrées-sorties qu'elles connaissent :

- les régions à faibles mouvements d'entrées-sorties : L'Ile de France, avec près de 30% des diplômés, appartient à ce groupe avec des entrées (14%) équilibrant à peu près ses sorties (11%). Bien que moins équilibrées, les régions Nord-Pas de Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes suivent ce modèle ;

- les régions à forts mouvements d'entrées-sorties, avec des taux supérieurs à la moyenne nationale (24%) : on peut regrouper d'une part les régions où les entrées (50 à 70%) excèdent les sorties comme en Bourgogne, Champagne, dans le Centre et le Poitou, d'autre part celles qui ont le comportement inverse : le Languedoc-Roussillon, le Limousin, Midi-Pyrénées, Les Pays de Loire et la Basse-Normandie sont pourvoyeuses des diplômés tout en procédant à des recrutements extérieurs ;

- les régions excédentaires en diplômés : l'Alsace et l'Auvergne voient leurs diplômés accueillis par d'autres régions, sans que les entrées soient importantes ;

- les régions déficitaires en diplômés : l'Aquitaine, la Bretagne, la Franche-Comté, la Lorraine et la Haute-Normandie se présentent comme des régions d'accueil avec peu de fuites de leurs diplômés.

¹ La Picardie ne peut être classée, les diplômés formés dans cette région n'étant pas représentés dans l'enquête (voir p.61 le tableau : "couverture de l'enquête par formation et par région").

L'éducateur de jeunes enfants

1 - Une population féminine dont le niveau de formation s'accroît

Comme toujours, la promotion diplômée en 1985 est essentiellement féminine (à 98,1%). Les titulaires du baccalauréat, en légère croissance (83,3%) disposent plus fréquemment qu'auparavant d'un bac B (24,2%) ou technique (24,8%), même si le bac A demeure prépondérant (31,4%).

Origine scolaire

Promo	Bac A	Bac B	Bac C	Bac DD'	Bac F8	Bac G	Aut. Bacs	Total	Série non préc.	Effect. titul. du bac	Effect. N/Titul. du bac	Effect. total
1980	42,4	18,7	2,7	19,4	3,5	11,4	1,9	100%		715	150	865
1985	31,4	24,2	1,9	17,2	8,4	16,4	0,5	100%	13	657	132	789

Le niveau de formation continue de s'élever, conduisant près d'un éducateur de jeunes enfants sur deux à poursuivre des études au-delà du baccalauréat avant d'entreprendre sa formation professionnelle : 44,4% sont entrés à l'université, 3,9% ont préparé un BTS ou un DUT. Ils n'étaient qu'un peu plus d'un sur trois (35,3%) dans ce cas cinq ans auparavant. Par contre, le passage dans l'enseignement supérieur reste toujours aussi rarement sanctionné par un diplôme : 7,9% y ont acquis un titre (BTS, DUT, DEUG, licence).

Corrélativement, on constate un important vieillissement de la population qui accède à la formation d'éducateurs de jeunes enfants : les moins de 20 ans ne représentent plus que 29,7% des entrées, tandis que 52,7% des diplômés 1980 avaient entrepris leur formation à 18-19 ans. Seul un diplômé 1985 sur cinq a débuté ses études professionnelles l'année même du baccalauréat.

Age à l'entrée en formation

Age à l'entrée en formation	18 ans et -	19	20	21	22	23	24 ans et +	Total	Eff.
Promo 1980	18,6	34,1	23,8	14,8	4,9	3,3	6,5	100%	865
Promo 1985	8,3	21,4	25,4	19,6	10,6	4,7	10	100%	789

Autre phénomène pouvant avoir une influence sur l'élévation de l'âge moyen à l'entrée en formation : l'expérience professionnelle antérieure aux études d'éducateurs de jeunes enfants. Elle a peu joué, sauf peut-être pour les plus âgés, du fait de sa rareté (à peine 10% de la promotion concernée).

2 - La situation professionnelle dans les deux années qui suivent l'obtention du diplôme : des difficultés persistantes d'insertion professionnelle, mais qui ne se dégradent pas d'une génération à l'autre.

. Emploi et chômage

En mars 1986, soit neuf mois après l'obtention du diplôme, la promotion 1985 semble moins touchée par le chômage que son aînée entrée cinq ans plus tôt sur le marché du travail ; cependant son taux de chômage (8,4%) demeure supérieur à celui des autres professions sociales de même niveau de formation.

Que se passe-t-il un an plus tard ? Si l'on peut constater une certaine amélioration de la situation, celle-ci provient non pas d'une baisse du taux de chômage, mais d'une réduction de la précarité de l'emploi, tandis que le niveau d'emploi reste à peu près constant.

Situation à différentes dates

Situation	Emploi		Chômage	Etudes et Stages	Inactivité	Total	Eff.	Taux de chômage*
	Précaire	Stable						
<u>9 mois après le diplôme</u>								
Promo.1980	80,3		10,5	6,9	2,2	100%	865	11,5%
Promo.1985	32,0	51,8	7,8	5,3	2,7	100%	789	8,4%
<u>1 an et 9 mois après le diplôme</u>								
Promo.1980	85,1		7,2	4,5	3,2	100%	865	7,8%
Promo.1985	17,0	67,7	8,7	4,2	2,4	100%	789	9,4%

$$* \text{ Taux de chômage} = \frac{\text{chômage}}{\text{emploi} + \text{chômage}}$$

. Les emplois occupés

79% des premiers emplois occupés après l'obtention du diplôme sont des postes d'éducateurs de jeunes enfants, les autres emplois étant essentiellement des instituteurs et assimilés (8%) des animateurs (4,5%) ou d'autres professions sociales (5,8%).

3 - Début de cheminement professionnel : maintien du niveau d'emploi d'une génération à l'autre avec une réduction notable de la précarité

Phénomène déjà constaté chez les assistants de service social diplômés 1985, l'insertion des éducateurs de jeunes enfants de la même promotion s'effectue à un rythme moins rapide que cinq ans auparavant, tandis que les niveaux d'emplois atteints en fin de période d'observation sont tout à fait comparables.

Proportion d'éducateurs de jeunes enfants en emploi à différentes dates

Promotion	3 mois après le diplôme (Sept. 80 ou 85)	6 mois après le diplôme (Déc. 80 ou 85)	9 mois après le diplôme (Mars 81 ou 86)	Un an et 9 mois après le diplôme (mars 82 ou 87)
1980	65%	84%	80,3%	85,1%
1985	50,6%	74,8%	83,8%	84,7%

Par ailleurs, l'examen du statut du premier emploi montre que la stabilité au début de la vie active ne touche en moyenne qu'un peu plus d'un diplômé sur deux, avec des disparités en fonction de l'activité exercée : l'intégration dès l'origine sur un poste d'éducateurs de jeunes enfants crée les conditions les plus favorables à la stabilisation.

Statut du premier emploi

1er emploi Statut	Educateurs de jeunes enfants %	Autres emplois %	Tous emplois %	Emploi non précisé (effectif)	Effectif
Emploi stable	59,1	32,7	52,7	2	396
Emploi précaire	40,9	67,3	47,3	14	355
Total	100%	100%	100%		
Effectif	582	153	735	16	751

La précarisation des premières embauches n'a pas sensiblement évolué d'une cohorte à l'autre, puisque dans l'enquête précédente, 45% des premiers contrats étaient signés sous statut précaire (vacataires, auxiliaires, sur contrat de durée limitée).

D'autres indicateurs sont là pour mettre en évidence la permanence, sinon la légère amélioration, des conditions d'insertion professionnelle des éducateurs de jeunes enfants sur la période 1980-1987 : la proportion de ceux qui ont changé au moins une fois d'employeur est demeurée constante (39,4%), le maintien chez le même employeur a crû, marginalisant l'absence totale d'activité.

**Les quatre groupes de diplômés distingués
selon leur cheminement professionnel**

Promotion	Groupe 1 Diplômés restés chez le même employeur au cours de la période		Groupe 2 Diplômés ayant eu 2 employeurs	Groupe 3 Diplômés ayant eu 3 employeurs ou +	Groupe 4 N'ont jamais occupé d'emploi	Total	Effect.
	Ils ont oc- cupé le même emploi	Ils ont oc- cupé 2 em- plois					
1980	45,9	8,4	25,4	13,9	6,4	100%	865
1985	48,7	7,7	25,1	14,3	4,2	100%	789

Le groupe 1 - Depuis l'obtention du diplôme, 56,4% de la cohorte ont travaillé chez un seul employeur, très majoritairement avec un contrat stable d'éducateur de jeunes enfants dès le recrutement. Une faible proportion d'entre eux (15%) a été touchée par une évolution professionnelle interne presque exclusivement relative à l'acquisition d'un statut stable. La précarité du dernier emploi n'atteint plus que 17,6% des salariés au lieu de 21,5% au moment de l'embauche. En l'espace de cinq générations, la situation de ce groupe s'est notablement améliorée avec une plus forte stabilisation dès l'entrée dans la vie active, entraînant une chute considérable du taux d'instabilité à l'enquête, malgré un taux de chômage en légère hausse.

Le groupe 2 - Un quart de la promotion a changé une fois d'employeur au cours de la période d'observation. La mobilité semble avoir été plus bénéfique sur le plan de la stabilisation (réduction de la précarité des statuts de plus de la moitié) que sur celui de l'accès à un emploi conforme à la formation reçue : 68,7% ont débuté comme éducateur de jeunes enfants et, après mobilité, seulement 72,2% occupent un tel emploi.

EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS

Evolution de la situation professionnelle après l'obtention du diplôme

	Ensemble des diplômés ayant eu au moins 1 employeur	Diplômés ayant eu 1 employeur (Groupe 1)	Diplômés ayant eu 2 employeurs (Groupe 2)	Diplômés ayant eu 3 employeurs ou + (Groupe 3)
Promotion 80				
. Taux d'instabilité* à l'enquête		30%	41%	57%
dont :				
chômage		6	7	7
inactivité		3	4	2
emploi précaire		21	31	48
. Taux de 1er emploi précaire**	44%	39%	56%	67%
Promotion 85				
. Taux d'instabilité à l'enquête	29,5%	20,5%	37,34%	51,3%
dont :				
chômage	7,7	7,0	9,6	7,1
inactivité	4,1	4,5	4,6	1,7
emploi précaire	17,7	9,0	23,2	42,5
. Taux de 1er emploi précaire	47,3%	28,5%	75,0%	72,6%
. Taux de dernier emploi précaire	27,8%	17,6%	35,9%	53,1%

$$* \text{ Taux d'instabilité} = \frac{\text{Emploi précaire} + \text{chômage} + \text{études} + \text{inactivité}}{\text{Diplômés ayant eu au moins un emploi}}$$

$$** \text{ Taux d'emploi précaire} = \frac{\text{Emploi précaire}}{\text{Emploi (stable} + \text{précaire)}}$$

Répartition par secteur d'établissement selon le cheminement professionnel

	Etab de l'enfance handicapée	Etab de la protection enfance	Etab sanitaires	Etab de garde d'enfants préscolaires	Enseignement	Autre Etab.	Total	Effec.
1 employeur	7,3	14,7	10,6	45,3	9	13,1	100%	445
2 employeurs ou plus								
1er emploi	9,7	17	6,7	35,8	5,7	25,1	100%	311
Dern.emp.	9,8	7,8	7,5	42,2	10,5	22,2	100%	311

Initialement recrutés à part égale dans le public ou dans le privé, les changements se sont effectués vers le secteur public, généralement porteur de stabilité. Cependant, le changement d'employeur n'est pas toujours garant de stabilité puisqu'en mars 1987 une part importante de ce groupe se trouve encore en situation d'instabilité (37,4%).

Le groupe 3 - Un diplômé sur sept appartient au groupe qui a le plus de difficulté à voir évoluer favorablement ses conditions d'insertion professionnelle malgré sa plus grande mobilité. Embauchés dès le départ le plus souvent dans le secteur privé, avec un contrat précaire, dans les établissements à plus forte instabilité (enfance handicapée, protection de l'enfance), les diplômés appartenant à ce groupe connaissent en mars 1987 une situation encore instable pour la moitié d'entre eux : leur taux de chômage n'est pas supérieur à celui des autres groupes, au contraire, mais ils se caractérisent par une réelle difficulté à se stabiliser dans l'emploi.

Globalement, la mobilité **des** individus sur la période a entraîné peu de changements dans la répartition de la population par établissements. Cependant ceux qui ont toujours travaillé chez le même employeur ont été plus souvent recrutés dans les établissements de garde d'enfants préscolaires, tandis que les changements d'employeurs se sont faits vers un renforcement des secteurs porteurs de stabilité (enfance préscolaire, enseignement).

Le groupe 4 - Ce groupe, numériquement faible, est composé pour un tiers de diplômés à la recherche d'un premier emploi, pour le reste d'inactifs comprenant essentiellement ceux qui ont poursuivi des études au-delà de leur formation d'éducateurs de jeunes enfants (51,5%). En diminution par rapport à la cohorte entrée cinq ans plus tôt sur le marché du travail, il connaît toutefois un chômage plus important qu'elle (20% des diplômés 1980 appartenant à ce groupe).

L'amélioration des débuts de vie professionnelle de la promotion 1985 se mesure à travers la réduction importante de la précarité des contrats tout au long de la période d'observation : ainsi, à la date de l'enquête, son taux global d'instabilité n'atteint-il que 32,3% (dont 8,7% de recherche d'emploi, 17% d'emploi précaire, 6,6% d'inactivité) contre 36,3% pour la promotion 1980 (dont 25,9% de contrats non stables).

4 - Mobilité géographique

D'importants mouvements migratoires se produisent notamment entre la fin des études et la prise du premier emploi : ils concernent près de 30% de la promotion 1985.

Il faut noter que dix régions ¹ sur vingt-deux ne forment pas d'éducateurs de jeunes enfants, alors que toutes, sauf la Corse, offrent des emplois. Ces dix régions, complètement déficitaires donc, puisent leur main-d'oeuvre de jeunes débutants dans d'autres régions formatrices.

Trois régions excédentaires (Nord, Haute-Normandie, Midi-Pyrénées) pourvoient à leurs emplois par recrutement interne à la région uniquement.

Un autre groupe comprend les régions qui connaissent des mouvements d'entrée-sortie, soit que les entrées dépassent les sorties (Montpellier, Provence-Côte d'Azur, Rhône-Alpes) soit que l'inverse se produise (Nantes, Orléans, Rennes, Strasbourg, Nancy).

Enfin, l'Ile de France, qui forme 37% des éducateurs de jeunes enfants équilibre à peu près les mouvements migratoires auxquels elle est soumise, avec un taux de sortie de ses diplômés légèrement supérieur aux entrées.

¹ Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Champagne-Ardennes, Franche-Comté, Limousin, Basse-Normandie, Picardie, Poitou-Charente, Corse.

L'éducateur spécialisé

1 - Une population hétérogène par l'âge, le sexe, l'origine scolaire et l'expérience professionnelle antérieure à l'entrée en formation

Les éducateurs spécialisés diplômés en 1985 sont en majorité des femmes (59,7%) mais le taux de féminisation de cette formation est plus faible que dans les autres professions sociales et moindre que pour la cohorte 1980 (61,6%).

Age à l'entrée en formation

	20 ans et moins	21	22	23	24	25 ans et plus	Total	Eff.
Hommes								
. Promo.1980	8,2	7,8	13,5	14,0	14,3	42,3	100%	777
. Promo.1985	7,7	4,9	9,3	7,4	13,0	57,7	100%	880
Femmes								
. Promo.1980	25,2	11,9	10,9	12,3	7,1	32,6	100%	1 248
. Promo.1985	20,7	13,3	9,8	9,8	9,5	36,9	100%	1 304
Ensemble								
. Promo.1980	18,6	10,3	11,9	12,9	9,9	36,3	100%	2 025
. Promo.1985	15,5	9,9	9,6	8,8	10,9	45,3	100%	2 184*

* Il s'agit de l'effectif touché par l'enquête. Se reporter à l'annexe 1.3 "Méthodologie de l'enquête - Pondération des résultats"

L'âge à l'entrée en formation a considérablement augmenté notamment chez les hommes, où le groupe des 25 ans et plus a crû de 42,3% à 57,7% en l'espace de cinq générations. Les femmes, quant à elles, continuent d'accéder plus jeunes à la formation. Les entrants ont un niveau d'éducation supérieur à ce qui est requis : 57% sont titulaires du baccalauréat avec prédominance des séries A, B, et D, et un éducateur sur trois est passé par l'enseignement supérieur (Université, IUT, STS), même s'il n'y a pas souvent acquis de titre.

Origine scolaire

Bac A	Bac B	Bac C	Bac DD'	Bac F	Bac G	Autres bacs	Total	Série non précisée	Effectif titulaire du bac	Effect. non titul. du bac	Effect. total
33,9	17,4	4,9	20,5	10,7	11,9	0,9	100%	27	1 235	949	2 184

EDUCATEURS SPECIALISES

Répartition selon l'activité antérieure à la préparation du diplôme

Activité avant l'entrée en formation d'éducateur spécialisé	Effectif	Pourcentage	Taux de féminisation	Taux de personnes âgées de 25 ans et plus*
<u>Moniteur-Educateur</u>				
. Promotion 1980	617	30	54	64
. Promotion 1985	966	44,3	50,2	67,9
<u>Pré-stagiaire</u>				
. Promotion 1980	323	16	58	29
. Promotion 1985	223	10,2	52,2	36,8
<u>Autres emplois</u>				
. Promotion 1980	103	5	62	74
. Promotion 1985	174	8,0	75,8	65,5
<u>N'a jamais occupé d'emploi</u>				
. Promotion 1980	982	48	68	18
. Promotion 1985	819	37,5	69,7	16,7
<u>Ensemble</u>				
. Promotion 1980	2 025	100%	62	36
. Promotion 1985	2 184	100%	59,7	45,3

* Age à l'entrée en formation

Type d'aide obtenue pour suivre la formation d'éducateur spécialisé

Activité avant l'entrée en formation d'éducateur spécialisé	Formation en cours d'emploi	Bourse	Contrat de formation	Rémunération au titre de la form.prof.	Aucune Aide	Total	Effect.
Moniteur éducateur (ou faisant fonction)	66,9	9,4	6,9	11,1	5,7	100%	943
Pré-stagiaire	20,3	36,0	14,4	20,3	9,0	100%	222
Autres emplois	21,4	23,8	6,1	39,6	9,1	100%	164
Aucun emploi	1,3	52,0	0,4	14,4	31,9	100%	855
<u>Ensemble</u>	33,0	29,9	5,0	15,5	16,6	100%	2184
Hommes	44,5	20,7	6,4	16,1	12,3	100%	880
Femmes	25,2	36,2	4,1	15,0	19,5	100%	1304

L'hétérogénéité de l'âge à l'entrée en formation et son niveau élevé ont pour origine principale un détour par l'emploi pour bon nombre d'éducateurs spécialisés avant d'entreprendre leur formation professionnelle. Ainsi les diplômés peuvent-ils être regroupés en quatre sous-populations suivant l'activité antérieure à la préparation du diplôme (cf tableau ci-contre) :

- 44,3% des diplômés occupaient un poste de moniteur-éducateur (ou faisant fonction) avant de commencer leur formation. Ce groupe, en forte augmentation, s'équilibre entre les hommes et les femmes et présente le taux de féminisation le plus faible (50,2%). Plus âgé que l'ensemble de la promotion, entreprenant sa formation de plus en plus tardivement, son vieillissement s'est accru au cours des années ;

- 10,2% personnes ont été recrutées comme pré-stagiaires, soit nettement moins que dans l'enquête précédente (16%). Cette sous-population, composée elle aussi à peu près pour moitié d'hommes et de femmes, a également tendance à reculer son entrée en formation ;

- un groupe, moins nombreux mais en croissance, comprend ceux qui ont exercé d'autres professions avant de se réorienter ; de plus en plus féminisé (aux trois quarts), il évolue vers un rajeunissement ;

- enfin, 37,5% intègrent une école d'éducateur spécialisé sans avoir occupé au préalable un emploi. Ce groupe, autrefois prépondérant du point de vue de ses effectifs, est rejeté derrière celui des moniteurs-éducateurs, tout en conservant ses caractéristiques propres : deux tiers de femmes accédant relativement jeunes à la formation (17% seulement ont 25 ans ou plus).

Chacun des groupes se distingue par le type d'aide financière auquel il a le plus recours pour suivre sa formation d'éducateur spécialisé (cf tableau ci-contre).

Les anciens moniteurs éducateurs suivent majoritairement leur formation en cours d'emploi (66,9%) alors que les pré-stagiaires, principalement boursiers (36%), bénéficient également souvent d'une formation en cours d'emploi ou d'une rémunération au titre de la formation professionnelle. Ceux qui avaient une autre expérience professionnelle antérieure se définissent par l'importance de la rémunération au titre de la formation professionnelle (39%) ; quant au groupe qui accède à la formation à la sortie des études secondaires ou universitaires, il se voit attribuer une bourse dans un cas sur deux.

Les femmes sont plus souvent boursières (36,2%) ou ne reçoivent aucune aide financière (19,5%), les hommes suivant surtout leur formation en cours d'emploi (44,5%). Ces disparités sont à rattacher aux différences dans les expériences professionnelles antérieures : peu de femmes ont intégré une école comme ancien moniteur-éducateur, un nombre important d'entre elles n'avaient exercé aucun emploi.

2 - Des conditions d'insertion encore relativement favorables, résultant pour une bonne part de l'importance de l'expérience professionnelle antérieure à la formation

. Emploi et chômage

De toutes les professions sociales, les éducateurs spécialisés accèdent le plus rapidement et le plus fréquemment à l'emploi : 3% seulement des diplômés 1985 n'ont exercé aucune profession sur la période, tandis que dès septembre 1985, 83% avaient déjà trouvé une entreprise d'accueil. Certes ces phénomènes sont à mettre en relation avec l'importance de l'expérience professionnelle acquise antérieurement : rappelons que près de 40% de la cohorte a intégré la formation avec déjà un passage par le marché du travail.

**Proportion d'éducateurs spécialisés en emploi
à différentes dates**

Promotion	3 mois après le diplôme (Sept. 80 ou 85)	6 mois après le diplôme (Déc. 80 ou 85)	9 mois après le diplôme (Mars 81 ou 86)	Un an et 9 mois après le diplôme (Mars 82 ou 87)
1980	83%	89%	92,3%	93,8%
1985	84,6%	91,2%	92,8%	92,0%
Hommes	88,6%	94,1%	93,3%	95,8%
Femmes	81,5%	89,2%	92,6%	89,5%

Depuis décembre 1985, le niveau de l'emploi semble stagner aux alentours de 92%, sans véritable évolution, mais avec des disparités chroniques entre les hommes et les femmes.

Situation à différentes dates

Situation	Emploi		Chômage	Service Nat.	Inac-tivité ¹	Total	Eff.	Taux de chômage ²
	Précaire	Stable						
<u>9 mois après le diplôme</u>								
Promo.1980	92,3		3,9	0,6	3,2	100%	2 025	4,1%
Promo.1985								
Hommes	7,6	85,6	2,3	2,1	2,4	100%	880	2,4%
Femmes	17,7	74,7	5,2	-	2,4	100%	1 304	5,3%
Ensemble	13,6	79,2	4,0	0,8	2,4	100%	2 184	4,1%
<u>1 an et 9 mois après le diplôme</u>								
Promo.1980								
Hommes	97,3		1,4	0,6	0,7	100%	777	1,4%
Femmes	91,6		5,7	-	2,7	100%	1 248	5,9%
Ensemble	93,8		4,1	0,2	1,9	100%	2 025	4,2%
Promo.1985								
Hommes	5,7	90,1	2,3	0,8	1,1	100%	880	2,3%
Femmes	11,4	78,1	8,1	-	2,4	100%	1 304	8,3%
Ensemble	9,2	82,8	5,8	0,3	1,9	100%	2 184	5,9%

1 Inactivité : n'a pas d'emploi et n'en cherche pas + études + stages

$$2 \text{ Taux de chômage} = \frac{\text{chômage}}{\text{emploi} + \text{chômage}}$$

Un an et neuf mois après l'obtention du diplôme, le taux de chômage s'établit à environ 6%, en augmentation depuis la promotion 1980. Les femmes continuent de connaître des débuts de vie active moins favorables : plus fréquemment embauchées sur des contrats précaires, elles sont aussi plus en but au chômage.

. *Les emplois occupés*

94% des premiers emplois occupés sont des postes d'éducateurs spécialisés pour lesquels les diplômés ont été formés. En mars 1987, on constate une légère augmentation des emplois conformes à la formation reçue, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Les uns comme les autres exercent très majoritairement en internat et les hommes un peu plus souvent en milieu ouvert.

Emplois occupés

Emploi occupé	E.S. (SAI)*	E.S. en internat	E.S. en externat	E.S. en milieu ouvert	Autres emplois	Total	Effectif
1er emploi							
H+F	17,5	60,7	9,0	6,9	5,9	100%	2 111
H	15,4	63,0	7,9	9,4	4,3	100%	847
F	18,9	59,1	9,7	5,2	7,1	100%	1 292
En mars 1987							
H+F	3,7	70,3	11,3	11,0	3,7	100%	2 011
H	3,4	68,6	11,0	13,9	3,1	100%	844
F	3,9	71,5	11,5	8,9	4,2	100%	1 167

* Educateur-spécialisé SAI (sans autre indication) : les enquêtés n'ont pas toujours précisé dans leur réponse s'il s'agissait d'un emploi en internat, en externat ou en milieu ouvert. Dans la description de l'emploi occupé à la date de l'enquête (mars 1987), la question était explicitement posée, d'où une grande amélioration de la qualité du chiffrage de l'emploi.

. Statut et stabilité de l'emploi

En mars 1987, le secteur privé accueille 73% des diplômés, détenteurs essentiellement de contrats à durée indéterminée. Qu'ils soient salariés du privé ou du public, 90% d'entre eux exercent dans une situation stabilisée.

Statut de l'emploi occupé en mars 1987 selon le secteur

Secteur privé	73,1%		
. Emploi stable	65,0		
. Emploi précaire	8,1		
Secteur public	26,9%		
. Emploi stable	24,8	dont : .fonctionnaire	16,4
		.autre statut	4,7
		.statut non précisé	3,7
. Emploi précaire	2,1		
Total	100%		
Effectif	2 011		

. Les secteurs d'activité

Comme dans l'enquête précédente, les établissements et services pour handicapés (adultes et enfants) et ceux concourant à la protection de l'enfance se partagent à peu près équitablement 80% des emplois occupés.

Secteurs d'activité en mars 1987

Secteur d'activité à la date de l'enquête	Etab. et services pour handicapés	Etab. pour la protection de l'enfance	Autres étab. sociaux	Etab. sanitaires	Adminis. publique ou privée	Autres secteurs	Total	Effec.
Promotion 1980								
Hommes	40	41	5	5	6	3	100%	740
Femmes	46	36	6	6	5	1	100%	1 122
Ensemble	44	38	5	6	5	2	100%	1 862
Promotion 1985								
Hommes	41,3	38,0	9,6	5,3	3,8	2,0	100%	844
Femmes	43,4	37,4	6,7	4,9	4,7	2,9	100%	1 167
Ensemble	42,5	37,7	8,0	5,0	4,3	2,5	100%	2 011

3 - Malgré une mobilité croissante, les diplômés récemment formés ont des difficultés à se stabiliser dans l'emploi

Le cheminement professionnel au lendemain de l'obtention du diplôme n'est pas pour les éducateurs spécialisés indépendant des liens établis avec le marché du travail avant ou pendant la formation.

Près de deux moniteurs-éducateurs (ou faisant fonction) sur trois sont restés chez leur employeur au terme de leur formation ; 30% l'avaient quitté en rentrant à l'école où ils ont suivi leurs études en bénéficiant d'aides diverses pour la plupart (bourse, rémunération au titre de la formation professionnelle).

Trois pré-stagiaires sur quatre ont quitté leur lieu de stage pour être formés comme éducateurs spécialisés, tandis que 20% s'y sont maintenus au terme de leur formation.

EDUCATEURS SPECIALISES

Relations avec les employeurs avant, pendant et à la fin de la formation selon l'expérience professionnelle antérieure

Relation avec l'employeur avant, pendant et à la fin de la formation						
Activité avant l'entrée en formation	Aucun emploi avant l'entrée en formation	Arrêt d'emploi avant l'entrée en formation	Pas de changement d'employeur après l'obtention du diplôme	Changement d'employeur après l'obtention du diplôme	Total	Effect.
Moniteur-éducateur (ou faisant fonction)	-	29,3	63,8	6,9	100%	943
Pré-stagiaire	-	75,3	19,1	5,6	100%	222
Autres emplois	-	72,5	23,1	4,4	100%	164
Aucun emploi	100%	-	-	-	100%	855
Promotion 1985	39,8	25,4	31	3,8	100%	2 184
Promotion 1980	48	17	32	3	100%	2 025

Cheminement professionnel après le diplôme selon les relations avec l'employeur avant, pendant et à la fin de la formation

Relation avec les employeurs avant pendant et à la fin de la formation	Aucun emploi	Un seul employeur	Deux employeurs	Trois employeurs	Total	Effect.
Aucun emploi avant l'entrée en formation	3,2	53,2	34,9	8,7	100%	849
Arrêt d'emploi avant l'entrée en formation	6,3	75,7	17,1	0,9	100%	543
Pas de changement d'employeur après l'obtention du diplôme	-	92,9	7,1	-	100%	662
Changement d'employeurs après l'obtention du diplôme	-	24,3	73,0	2,7	100%	81
Ensemble Pr.1985	3,2	70,0	23,0	3,8	100%	2 135
Promotion 1980	3	74	17	6	100%	2 025

Quant à ceux qui exerçaient un autre emploi, ils l'ont massivement abandonné en commençant leurs études ; 23% ont gardé des liens contractuels avec leurs employeurs au-delà du diplôme.

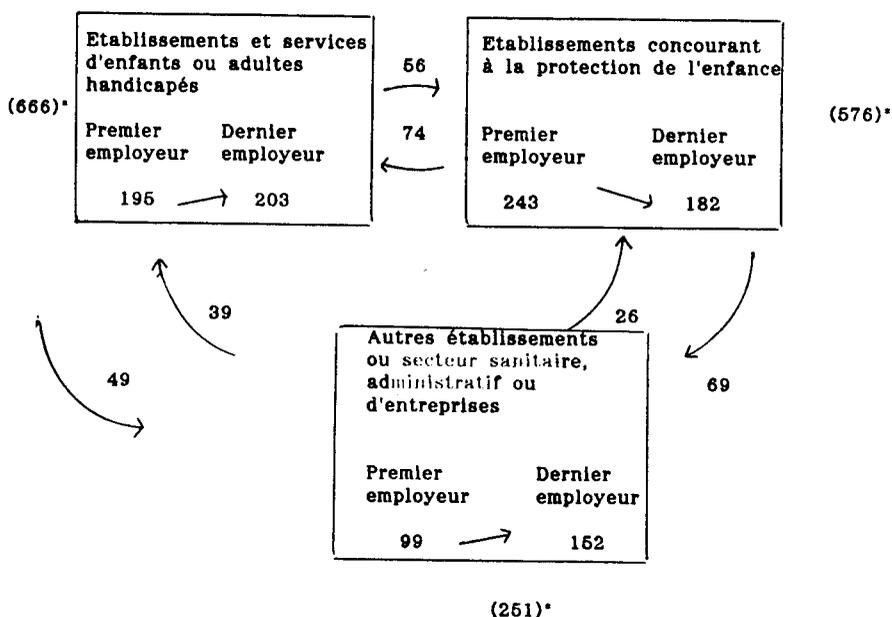
Par rapport à l'enquête précédente, on note un changement de comportement dans la période qui a précédé l'entrée en formation : l'expérience professionnelle y est plus fréquente mais plus souvent interrompue au seuil des études.

Les mobilités professionnelles qui interviennent après le diplôme sont d'abord le fait de ceux qui n'ont pas eu d'expérience professionnelle (43,6% ont eu au moins deux employeurs), suivis des enquêtés qui ont cessé leur activité pour entrer en formation (18 % ont changé au moins une fois d'employeur). Un noyau à part, parce que peu important, particulièrement mobile, est composé des diplômés qui, occupant un emploi pendant leur formation, ont changé d'employeurs sitôt titulaires de leur diplôme : cette mobilité reflète d'ailleurs une forte instabilité (voir infra).

. Mobilité sectorielle

Dans trois cas sur cinq, les mobilités se sont accompagnées d'un changement de secteur d'établissement, à l'intérieur même du secteur social entre établissements pour handicapés et ceux concourant à la protection de l'enfance, et entre le secteur social et les autres (secteurs sanitaire, administratif, entreprises, enseignement).

Flux entre les secteurs d'activité du premier et du dernier employeur (en effectifs)



* Effectifs des diplômés qui n'ont eu qu'un employeur sur la période d'observation

EDUCATEURS SPECIALISES

Taux d'inocccupation et d'instabilité à l'enquête

Relations avec les employeurs avant, pendant et à la fin de la formation	Taux d'inocccupation*		Taux d'instabilité**		Effectifs	
	Promotion 1980	1985	Promotion 1980	1985	Promotion 1980	1985
Aucun emploi avant l'entrée en formation	2,3%	3,2	15%	25,5	976	849
Arrêt d'emploi avant l'entrée en formation	5,6%	6,3	14,3%	15,3	343	543
Pas de changement d'employeur après l'obtention du diplôme	-	-	2,4%	2,7	643	662
Changement d'employeurs après l'obtention du diplôme	-	-	3,1%	24,3	64	81
Ensemble	3,1%	3,3%	10,5%	15,5%	2 025	2 135

* Le taux d'inocccupation représente la proportion de diplômés n'ayant occupé aucun emploi depuis l'obtention du diplôme

** Taux d'instabilité :
$$\frac{\text{Emploi précaire} + \text{chômage} + \text{inactivité}}{\text{Diplômés ayant eu au moins un emploi}}$$

Décomposition du taux d'instabilité à l'enquête

Promotion	Taux d'instabilité %	dont :		
		Emploi précaire	Chute en chômage	Inactivité
1980	10,5	6,4	3,1	1,0
1985 H+F	15,5	9,4	5,1	1,0
H	8,6	6,0	2,1	0,5
F	20,0	11,7	7,0	1,3

. Mobilité et stabilisation

La mobilité professionnelle a permis une certaine stabilisation : pour la population qui a changé au moins une fois d'employeur sur la période, 43% des premiers contrats ont été signés sous statut précaire, et après une ou plusieurs mobilités, les contrats à durée limitée sont tombés à 26%. D'autres mouvements devraient s'engager puisqu'en mars 1987, un quart des diplômés mobiles ne sont toujours pas stabilisés.

Pour l'ensemble de la promotion 1985 qui a travaillé depuis l'obtention de son diplôme d'éducateur spécialisé, c'est plus d'un diplômé sur six qui n'est pas encore stabilisé en mars 1987. D'importantes disparités existent selon l'expérience professionnelle antérieure à la formation et les relations contractuelles avec les employeurs au lendemain du diplôme.

La génération 1985 connaît une situation d'instabilité plus aiguë que son aînée diplômée cinq ans plus tôt, avec un développement de l'emploi précaire et du chômage. Le taux global d'instabilité à l'enquête de 15,5% cache l'importante "inégalité des chances" entre les hommes et les femmes.

. Mobilité géographique

77% des diplômés qui ont travaillé après l'obtention de leur diplôme ont trouvé leur premier emploi dans la région où ils ont été formés. Près d'un quart a donc été touché par une migration interrégionale dans les débuts de vie active, proportion équivalente à celle de la promotion 1980 (22%).

On peut distinguer trois catégories de régions équilibrées sur le plan numérique (7 à 8 régions dans chacune) :

- les régions où les mouvements d'entrées-sorties s'équilibrent bien qu'à des niveaux différents : mouvements de faible ampleur (autour de 10%) dans les régions Nord-Pas de Calais, Ile de France, Rhône-Alpes ; mouvements plus importants (20% à 30%) en Aquitaine, Picardie, Bourgogne, Franche-Comté et Haute-Normandie ;
- les régions excédentaires en diplômés où les entrées ne dépassent pas 20% : Auvergne, Centre, Languedoc, Limousin, Lorraine, Midi-Pyrénées ;
- les régions déficitaires en diplômés qui recrutent de façon importante (25% à 50%) à l'extérieur : Alsace, Bretagne, Champagne-Ardennes, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Provence-Côte d'Azur, Basse-Normandie.

EDUCATEURS SPECIALISES

Taux de sortie de la région d'études, et d'entrée dans la région du premier emploi

Région	Académie	Effectif diplômé par région d'études	Taux d'accès au 1er emploi hors région d'études (%)	Effectif selon la région du 1er emploi	Taux de diplômés ayant fait leurs études hors de la région du 1er emploi (%)
Ile de France	Paris Créteil Versailles	339	14	335	13
Alsace	Strasbourg	54	19	60	27
Aquitaine	Bordeaux	109	26	110	26
Auvergne	Clermont	83	25	72	14
Bourgogne	Dijon	59	39	56	36
Bretagne	Rennes	84	7	100	22
Centre	Orléans	115	40	76	9
Champagne-Ardennes	Reims	41	24	59	47
Franche-Comté	Besançon	34	35	41	37
Languedoc-R.	Montpellier	86	44	60	20
Limousin	Limoges	26	42	19	21
Lorraine	Nancy	159	26	121	3
Midi-Pyrénées	Toulouse	153	27	139	19
Nord-Pas de Calais	Lille	134	5	137	7
Basse-Normandie	Caen	39	8	54	33
Haute-Normandie	Rouen	75	24	71	20
Pays de Loire	Nantes	54	13	69	32
Picardie	Amiens	84	32	84	32
Poitou-Charentes	Poitiers	29	17	49	51
Provence-Côte d'Azur	Aix Marseille Nice	95	8	117	26
Corse		-	-	4	100
Rhône-Alpes	Lyon Grenoble	186	10	190	13
Autre		-	-	13	100
Total		2 036	23%	2 036	23%

Le moniteur-éducateur

1 - Des recrutements en formation de plus en plus tardifs avec un niveau scolaire élevé et une expérience professionnelle pour près de la moitié

Comme les précédentes, la promotion diplômée en 1985 est surtout féminine (71,1%) même si la formation tend à s'ouvrir plus aux hommes. Assez hétérogène par l'âge, cette population connaît un important vieillissement d'une promotion à l'autre, notamment chez les femmes, bien que celles-ci continuent d'entreprendre leur formation plus jeunes que leurs homologues masculin.

Age à l'entrée en formation

	19 ans et -	20	21	22	23	24	25 ans et +	Total	Eff.
Hommes									
Promo 1980	7,3	11,5	14,3	18,8	8,7	8,4	31,0	100%	292
Promo 1985	4,1	5,2	7,8	9,3	13,0	9,6	51,0	100%	270
Femmes									
Promo 1980	19,5	17,6	19,1	14,6	8,2	5,5	15,6	100%	809
Promo 1985	10,3	12,6	15,3	16,1	8,3	9,4	28,0	100%	665
Ensemble									
Promo 1980	16,2	16,0	17,8	15,7	8,3	6,3	19,7	100%	1 101
Promo 1985	8,5	10,4	13,1	14,1	9,7	9,5	34,7	100%	935

Une part importante des diplômés a été recrutée avec un niveau d'études supérieur à celui requis par les écoles de moniteurs-éducateurs : près d'un quart sont bacheliers, titulaires essentiellement du bac A mais de plus en plus d'un bac B ou technique.

Les bacheliers

Promotion	Bac A	Bac B	Bac D	Autres bacs généraux	Bacs techniques	Total	Effectif titulaire du bac	Effect.non titul.du bac	Ensemble
1980	46,9	9,6	16,9	11,2	15,4	100%	260 (23,6%)	841	1 101
1985	34,8	20,1	17,0	3,1	25,0	100%	224 (24,0%)	711	935

D'autre part, même si le taux de bacheliers ne varie pas d'une cohorte à l'autre, les jeunes qui préparent le diplôme de moniteur-éducateur ont un plus haut niveau de formation : ils sont de moins en moins nombreux à aborder la formation sans avoir atteint l'année du bac (ils étaient 54% dans ce cas dans l'enquête précédente, ils ne sont plus que 45%).

Origine scolaire

CAP, BEP 3 ^e , 2 ^e , 1 ^{ère}	Terminale	Ecole de travail social	Autre école	IUT, STS Université	Total	Effectif	Orig. scol. non précisée	Ensemble
45,2	34,9	3,2	5,7	11,0	100%	879	56	935

Quatre sous-populations se distinguent par leur expérience professionnelle antérieure à l'entrée en formation :

- un tiers des diplômés ont exercé comme moniteurs-éducateurs non diplômés (ou faisant fonction) avant d'accéder à leur formation professionnelle. Nettement plus âgés que le reste de la promotion, les hommes y sont également plus nombreux. Une forte majorité d'entre eux (73,4%) continue d'être formée en cours d'emploi, tandis que l'octroi d'une bourse semble se développer (12%) ;

- le deuxième groupe (13,3%) est composé de ceux qui ont acquis auparavant une expérience comme pré-stagiaire. Ils sont presque aussi nombreux à suivre leur formation en cours d'emploi qu'à bénéficier d'une bourse, et 20% d'entre eux ne reçoivent aucune aide ;

- 9,5% ont exercé des emplois divers, plus ou moins proches du secteur social, avant de se réorienter. Ils sont légèrement plus âgés que la moyenne et les femmes plus nombreuses. Plus des deux tiers d'entre eux ont suivi leur formation en cours d'emploi ou en étant rémunérés au titre de la formation professionnelle ;

- enfin 45% ont intégré une école de moniteur-éducateur plus ou moins directement à la sortie du lycée (ou, marginalement, de l'université). Près de la moitié d'entre eux ont pu disposer d'une bourse. Nettement plus jeunes que la moyenne, les femmes y sont aussi plus présentes.

**Répartition selon l'activité antérieure
à la préparation du diplôme**

Activité avant l'entrée en formation de moniteur-éducateur	Effectif	Pourcentage	Taux de féminisation	Taux de personnes âgées de 25 ans et plus *
Moniteur-Educateur non diplômé				
. Promotion 1980	291	26	66	52
. Promotion 1985	307	32,8	62,8	77,5
Pré-stagiaire				
. Promotion 1980	220	20	63	41
. Promotion 1985	124	13,3	67,7	53,2
Autres emplois				
. Promotion 1980	81	7	79	58
. Promotion 1985	89	9,5	73,0	56,2
Aucun emploi				
. Promotion 1980	509	46	81	15
. Promotion 1985	415	44,4	78,8	35,7
Ensemble				
. Promotion 1980	1 101	100%	74	34
. Promotion 1985	935	100%	71,1	53,9

* Age à l'entrée en formation

Les femmes sont plus souvent titulaires d'une bourse que les hommes dont 43% suivent leur formation en cours d'emploi. Comme pour les éducateurs spécialisés, ces différences sont à mettre en relation avec la composition des groupes précédemment définis (activité avant l'entrée en formation et taux de féminisation).

**Type d'aide pour suivre la formation
d'éducateur spécialisé**

Activité avant l'entrée en formation de M.E.	Formation en cours d'emploi	Bourse	Contrat de formation	Rémunération au titre de la form.prof.	Aucune Aide	Total	Effectif
Moniteur éducateur non diplômé (ou faisant fonction)	73,3	12,0	4,0	6,0	4,7	100%	301
Pré-stagiaire	30,4	28,8	4,0	15,2	21,6	100%	125
Autres emplois	36,4	18,2	3,4	31,8	10,2	100%	88
Aucun emploi	1,7	48,7	-	20,4	29,2	100%	421
Ensemble	31,9	31,4	2,1	16,1	18,5	100%	935
Hommes	43,0	18,1	1,5	23,7	13,7	100%	270
Femmes	27,4	36,6	2,4	13,1	20,5	100%	665

MONITEURS-EDUCATEURS

Proportion de moniteurs-éducateurs en emploi à différentes dates

Promotion	3 mois après le diplôme (Sept.80 ou 85)	6 mois après le diplôme (Déc.80 ou 85)	9 mois après le diplôme (Mars 81 ou 86)	Un an et 9 mois après le diplôme (Mars 82 ou 87)
1980	74%	79%	80,7%	81,8%
1985	75%	79,9%	80,5%	81,2%
Hommes	85,5%	85,3%	82,7%	87,4%
Femmes	70,7%	77,6%	79,6%	78,6%

Situation à différentes dates

Situation	Emploi		Chômage	Service Nat.	Etudes	Inactivité*	Total	Effect.	Taux de chômage**
	Précaire	Stable							
<u>9 mois après le diplôme</u>									
Promo.1980		80,7	9,6	2,6	} 5,8	} 1,4	100%	1 101	10,6%
H		82,6	4,2	9,7			100%	292	4,9%
F		80,0	11,5	-			100%	809	12,6%
Promo.1985	14,6	65,9	7,7	1,9	7,8	2,1	100%	935	8,7%
H	8,3	74,4	5,6	6,4	3,0	2,3	100%	270	6,4%
F	17,2	62,3	8,5	-	9,8	2,2	100%	665	9,7%
<u>1 an et 9 mois après le diplôme</u>									
Promo.1980		81,8	8,7	-	} 6,7	} 2,8	100%	1 101	9,6%
H		92,8	2,4	-			100%	292	2,5%
F		77,8	11,0	-			100%	809	12,4%
Promo.1985	8,9	72,3	5,8	0,9	9,4	2,7	100%	935	6,6%
H	4,1	83,3	1,8	3,0	7,0	0,8	100%	270	2,1%
F	10,8	67,8	7,4	-	10,4	3,6	100%	665	8,6%

* Inactivité : regroupe ceux qui déclarent ne pas avoir d'emploi et ne pas en chercher, et ceux qui sont en stage

$$** \text{ Taux de chômage} = \frac{\text{chômage}}{\text{emploi} + \text{chômage}}$$

2 - Des conditions d'insertion relativement stables

. *Emploi et chômage*

L'accès à l'emploi après l'obtention du diplôme se fait à un rythme rapide (le même que pour la promotion 1980), en partie dû au fait qu'un nombre important de diplômés travaillaient avant la formation et que 31% suivaient cette formation en cours d'emploi. Le contraste est assez fort entre les hommes et les femmes, reflet de ce qui s'est passé avant et pendant les études.

D'autre part, les poursuites d'études au-delà de l'obtention du diplôme de moniteur-éducateur sont loin d'être négligeables et ont tendance à se renforcer : 20 % de diplômés 1985 suivaient une formation à temps plein (12%) ou à temps partiel (8%) à la rentrée scolaire 1985-1986, et pour deux tiers d'entre eux, il s'agissait d'une formation d'éducateur spécialisé. Dans l'enquête précédente, la poursuite d'études n'avait concerné que 13% de la promotion 1980, pour la moitié en vue d'un titre d'éducateur spécialisé.

D'une façon générale, les femmes connaissent toujours une situation plus difficile que les hommes, avec un taux de chômage plus élevé et un taux d'emploi stable plus faible, quelle que soit la date de référence. Cependant, elles semblent moins touchées par le chômage que leurs aînées qui se sont présentées cinq ans plus tôt sur le marché du travail.

. *Les emplois occupés*

Le premier emploi occupé est pour 91,2% des diplômés un poste de moniteur-éducateur avec des différences entre les hommes (96,1%) et les femmes (89,1%) et en fonction de l'expérience professionnelle acquise avant ou pendant les études : 99% pour les pré-stagiaires, 87,7% pour ceux qui n'avaient jamais travaillé.

Les emplois occupés

Emploi occupé	M.E (SAI)*	M.E. en internat	M.E. en externat	Autres emplois	Total	Effectif
1er emploi						
H+F	20,3	65,8	5,1	8,8	100%	814
H	20,3	73,3	2,5	3,9	100%	236
F	20,2	62,6	6,9	10,3	100%	578
En mars 1987						
H+F	2,4	80,0	9,1	8,5	100%	759
H	2,6	83,7	6,0	7,7	100%	236
F	2,3	78,4	10,5	8,8	100%	523

* Moniteur-éducateur (sans autre indication) : les enquêtés n'ont pas toujours précisé dans leur réponse s'il s'agissait d'un emploi en internat ou en externat.

Un an et neuf mois après l'obtention du diplôme, 91,5% des diplômés actifs occupent toujours un poste conforme à leur formation, mais l'écart observé entre les hommes et les femmes lors de la prise du premier emploi s'est réduit en faveur des femmes. L'exercice de la profession s'effectue très largement dans des établissements fonctionnant en internat.

Globalement, la promotion 1985 connaît une situation moins aisée que la cohorte diplômée cinq ans plus tôt pour laquelle 95% des premières embauches s'étaient faites comme moniteur-éducateur avec une évolution favorable sur la période (97,1% à la date de l'enquête).

. Statut et stabilité de l'emploi

Comme dans l'enquête précédente, le secteur privé accueille la majorité des moniteurs-éducateurs (72%), en leur offrant la même garantie de stabilité que le secteur public (88% des emplois occupés dans l'un et l'autre secteurs sont sur contrats à durée indéterminée).

**Statut de l'emploi occupé en mars 1987
selon le secteur**

<u>Secteur privé</u>	71,7%		
. Emploi stable	63,3		
. Emploi précaire	8,4		
<u>Secteur public</u>	28,3%		
. Emploi stable	25,1	dont fonctionnaire	13,6
		autre statut	6,6
		statut non précisé	4,9
. Emploi précaire	3,2		
Total	100%		
Effectif	759		

. Les secteurs d'activité

Les moniteurs-éducateurs diplômés en 1985 continuent d'exercer avant tout dans les établissements pour handicapés (dont 27% dans les IMP, IMPRO, IME) et dans ceux qui concourent à la protection de l'enfance (dont 21% dans les seules maisons à caractère social).

Secteur d'activité en mars 1987

Promo	Etab. et services enfants et adultes handicapés	Etab. pour la protection de l'enfance	Autres étab. sociaux	Etab. et services sanitaires	Adminis. publique ou privée	Autres	Total	Effec.
1980	53	37	2	7	1		100%	883
1985	56,7	29,4	6,0	2,1	3,5	2,3	100%	759

3 - Mobilité professionnelle après le diplôme

L'activité exercée avant l'entrée en formation n'est pas sans incidence sur la situation professionnelle au lendemain de l'obtention du diplôme.

Relations avec les employeurs avant, pendant et à la fin de la formation, selon l'expérience professionnelle antérieure

Activité avant l'entrée en formation	Relations avec les employeurs avant, pendant et à la fin de la formation				Total	Effect.
	Aucun emploi avant l'entrée en formation	Arrêt d'emploi avant l'entrée en formation	Pas de changement d'employeur après l'obtention du diplôme	Changement d'employeur après l'obtention du diplôme		
Moniteur-éducateur non-diplômé (ou faisant fonction)	-	23,2	71,7	5,1	100%	301
Pré-stagiaire	-	66,4	32,0	1,6	100%	125
Autres emplois	-	52,3	36,4	11,4	100%	88
Aucun emploi	100	-	-	-	100%	421
Promotion 1985	44,7	21,5	31,0	2,9	100%	935
Promotion 1980	45	20	31	4	100%	1 101

La majorité (72%) des moniteurs-éducateurs non diplômés (ou faisant fonction) sont restés chez leur employeur une fois leur diplôme obtenu.

Deux tiers des pré-stagiaires ont quitté leur employeur avant leur formation, tandis que le tiers restant s'y est maintenu une fois diplômé.

Quant à ceux qui exerçaient un autre emploi, la moitié l'a cessé en entreprenant sa formation, et un tiers a gardé des liens contractuels avec son employeur.

Par rapport à l'enquête précédente, on note peu de changements de comportements sinon que les moniteurs-éducateurs non diplômés quittent plus fréquemment leur emploi au seuil de leurs études.

Cheminement professionnel après le diplôme selon les relations avec les employeurs avant, pendant et à la fin de la formation

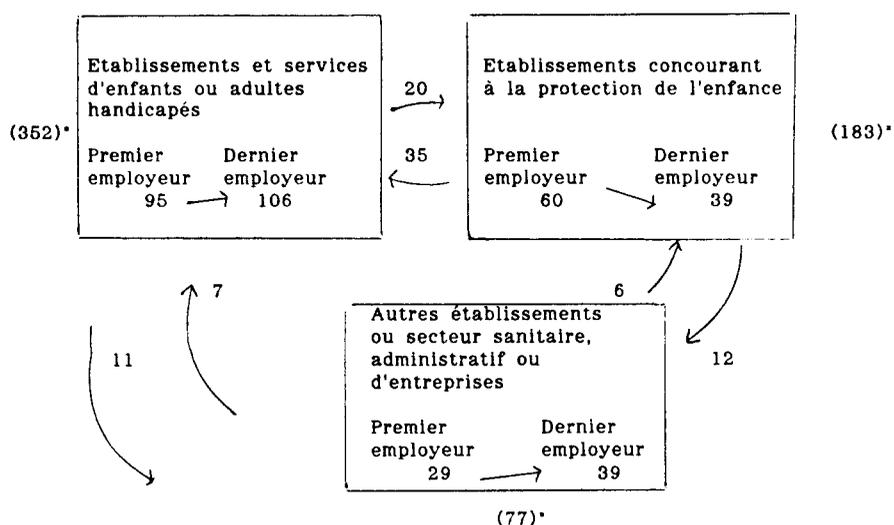
Relations avec les employeurs avant pendant et à la fin de la formation	Aucun emploi	Un seul employeur	Deux employeurs	Trois employeurs	Total	Effect.
Aucun emploi avant l'entrée en formation	14,0	47,8	29,5	8,7	100%	414
Arrêt d'emploi avant l'entrée en formation	16,6	60,3	21,6	1,5	100%	199
Pas de changement d'employeur après l'obtention du diplôme	-	98,3	1,7	-	100%	287
Changement d'employeur après l'obtention du diplôme	-	*(1)	*(1)	*(1)	100%	27
Ensemble Promotion 1985	10,0	66,8	18,6	4,6	100%	927
Promotion 1980	9	72	13	6	100%	1 101

(1) * : Le pourcentage n'a pas été calculé en raison de la faiblesse des effectifs concernés.

La mobilité professionnelle après l'obtention du diplôme concerne avant tout ceux qui n'ont pas eu d'expérience professionnelle antérieure (35% ont eu au moins deux employeurs), et ceux qui l'ont abandonnée en entrant dans une école de moniteur-éducateur (23%). Très peu mobiles sont par contre les diplômés exerçant un emploi pendant leur formation.

Les mobilités se sont accompagnées dans un cas sur deux d'un changement de secteur d'établissement ; les principaux échanges s'effectuent à l'intérieur même du secteur social entre les établissements pour handicapés et ceux qui concourent à la protection de l'enfance.

Flux entre le secteur d'activité du premier employeur et celui du dernier employeur (en effectifs)



* Effectifs des diplômés qui n'ont eu qu'un employeur sur la période d'observation

La mobilité professionnelle inter-établissements est facteur de stabilisation progressive dans l'emploi : ceux qui ont changé au moins une fois d'employeur sur la période d'observation ont vu la précarité de leur emploi se réduire de moitié (68% des premiers emplois sont précaires contre 34% des derniers). D'autres mouvements devraient suivre puisqu'à la date de l'enquête, un tiers des diplômés "mobiles" ne sont toujours pas stabilisés.

D'ailleurs, pour l'ensemble de la promotion 1985 qui a travaillé depuis l'obtention du diplôme, c'est un diplômé sur cinq qui est toujours en situation d'instabilité en mars 1987 : 9,6% occupent encore un emploi précaire, 5,4% sont retombés au chômage, 5,4% connaissent une période d'inactivité après avoir occupé un ou plusieurs emplois. Ce taux d'instabilité n'a guère évolué d'une génération à l'autre : il atteignait 18,7% pour la promotion 1980.

Taux d'inoccupation et d'instabilité à l'enquête

Relations avec les employeurs avant, pendant et à la fin de la formation	Taux d'inoccupation(1)		Taux d'instabilité(2)		Effectifs Promotion	
	1980	1985	1980	1985	1980	1985
Aucune formation avant l'entrée en formation	11,4	14,0	23,4	29,5	500	414
Arrêt d'emploi avant l'entrée en formation	12,1	16,6	19,5	23,5	215	199
Pas de changement d'employeur après l'obtention du diplôme	-	-	10,9	5,9	339	287
Changement d'employeurs après l'obtention du diplôme	-	-	*(3)	*(3)	47	27
Ensemble	8,7	10,0	18,7	20,4	1 101	927
Hommes	3,1	9,6	17,5	10,1	292	268
Femmes	10,8	10,5	19,1	24,7	809	659

(1) Taux d'inoccupation : Proportion de diplômés n'ayant occupé aucun emploi depuis d'obtention du diplôme

(2) Taux d'instabilité =
$$\frac{\text{Emploi précaire} + \text{chômage} + \text{inactivité}}{\text{Diplômés ayant eu au moins un emploi}}$$

* (3) Le pourcentage n'a pas été calculé en raison de la faiblesse des effectifs concernés.

Décomposition du taux d'instabilité à l'enquête

Promotion	Taux d'instabilité %	dont :		
		emploi précaire	chute en chômage	inactivité
1980	18,7	8,4	6,0	4,3
1985 H+F	20,4	9,6	5,4	5,4
H	10,1	4,5	2,0	3,6
F	24,7	11,8	6,7	6,2

L'instabilité concerne avant tout les diplômés qui n'ont pas eu d'expérience professionnelle avant leur entrée en formation ou bien ceux qui ont cessé de travailler à ce moment, et beaucoup plus les femmes que les hommes.

ANNEXE 1

Méthodologie de l'enquête

1 - Constitution de la base de sondage - Couverture du champ de l'enquête

Constituer une base de sondage fiable et exhaustive était un élément indispensable pour la réalisation de l'enquête dans les meilleures conditions.

La Direction de l'Action Sociale (DAS), chargée de cette opération, a fait dresser aux établissements formateurs la liste de leurs élèves diplômés en 1985 (noms, prénoms et adresses). Cette procédure a bien fonctionné puisque la couverture du champ ¹ est de 96% pour l'ensemble des formations au lieu de 91% en 1982. Rappelons qu'à cette époque, le CEREQ avait déjà dû procéder lui-même à la constitution de la base de sondage, selon deux directions :

- par l'intermédiaire des rectorats - Division des examens et concours - pour les formations dont le diplôme relève du ministère de l'Education nationale, à savoir les éducateurs spécialisés et les moniteurs-éducateurs. Des problèmes de conservation des fichiers s'étaient révélés entraînant des lacunes par endroits ;

- par l'intermédiaire des établissements eux-mêmes, après sensibilisation des Comités d'Entente, lorsque ceux-ci préparent à un diplôme délivré par le ministère des Affaires sociales et de l'Emploi (diplôme d'assistant de service social et d'éducateur de jeunes enfants). Plusieurs établissements formant des assistants de service social s'étaient montrés fort réticents à la réalisation de cette enquête, ne fournissant aucune liste d'élèves ou des listes partielles (sur la base du volontariat des diplômés) dont on n'a pas pu tenir compte sous peine de biais.

Le tableau ci-dessous donne pour chaque formation le taux de couverture de la base de sondage et permet de comparer chacun avec son homologue calculé sur la promotion 1980 (enquête de 1982). Les gains d'exhaustivité pour l'enquête de 1987 concernent essentiellement les moniteurs-éducateurs et des assistants de service social (Cf. supra). Quant aux éducateurs de jeunes enfants, l'exhaustivité aurait été atteinte comme en 1982, si deux établissements n'avaient pas envoyé leurs listes quand l'enquête était déjà sur le terrain.

¹ La couverture du champ pour chaque formation est mesurée par le rapport : effectif d'adresses de diplômés collectés par la DAS/effectif d'adresses de diplômés déclarés par le SESI (Service des statistiques et des études et des systèmes d'information - ministère des Affaires sociales et de l'Emploi).

Taux de couverture du champ de l'enquête par formation

Formation	Promotion 1985			Promotion 1980
	Effectif diplômés collectés par la DAS (1)	Effectif diplômés déclarés par le SESI (2)	Taux de couverture (1)/(2)	Taux de couverture
Educat.spécial	2 216	2 286	97%	91%
Monit.éducat.	986	1 008	98%	85%
Ass.serv.soci	1 767	1 843	96%	86%
Educ.jeun.enf	792	857	92%	100%
<hr/>				
Ensemble (France Métropolitaine)	5 761	5 994	96%	91%

On notera enfin une évolution à la baisse des diplômes délivrés entre 1980 et 1985 : diminution de 10% pour l'ensemble des formations, mais très grande différence d'une formation à l'autre, les moniteurs-éducateurs étant de loin les plus touchés.

Evolution des effectifs de diplômés en 1980 et 1985

Formation	Diplômés 1980	Diplômés 1985	Evolution 1985/1980
Educateurs spécialisés	2 343	2 286	- 2%
Moniteurs-éducateurs	1 398	1 008	- 28%
Assistants de service social	1 971	1 843	- 6%
Educateurs jeunes enfants	935	857	- 88%
<hr/>			
Ensemble (France Métropolitaine)	6 647	5 994	- 10%

2 - Déroulement de l'enquête sur le terrain - Taux de réponse

La couverture du champ jugée satisfaisante, l'enquête auprès des diplômés eux-mêmes a été réalisée sur la base de l'ensemble des adresses valides. En effet, on notera un léger écart entre l'effectif collecté et l'effectif interrogé dû au fait qu'un certain nombre de diplômés (84 en tout) n'ont pu faire partie de l'enquête en raison de la "mauvaise qualité" de leur adresse (absente ou incomplète).

L'interrogation a eu lieu par voie postale, avec un premier envoi en avril 1987, suivi de deux relances en mai-juin auprès des enquêtés qui n'avaient pas répondu lors du précédent envoi.

L'importance des différentes relances est mise en évidence dans le tableau ci-après qui présente pour chaque formation le gain de chaque vague d'envoi par rapport à l'ensemble des réponses reçues : éducateurs spécialisés et moniteurs-éducateurs d'une part, assistants de service social et éducateurs de jeunes enfants d'autre part, ont des comportements homogènes du point de vue de l'étalement de leur réponse.

Formation	Proportion des réponses reçues après le			Ensemble des réponses reçues
	1er envoi	2eme envoi	3eme envoi	
Educateurs spéc.	47%	31%	22%	100% (942)
Monit. éducateurs	44%	32%	24%	100% (441)
Assist. serv. soc.	53%	29%	18%	100% (1119)
Educ. Jeun. enfants	55%	29%	16%	100% (514)

Du point de vue des taux de réponse à l'enquête (Cf. tableau), on fera plusieurs remarques :

- ils sont en net progrès par rapport à ceux observés en 1982. Le taux net ² de réponse qui mesure la proportion d'enquêtés ayant renvoyé leur questionnaire par rapport à ceux qui étaient susceptibles d'y répondre (c'est-à-dire ceux qui en ont effectivement reçu un) atteint 63% contre 56% en 1982, chaque formation ayant vu son taux s'améliorer ;

- les taux de réponse sont globalement du même ordre de grandeur que ceux observés auprès des populations de niveau de formation analogue (niveaux III et IV), même si l'on note certaines différences relativement importantes en comparant

² Taux net de réponse :
$$\frac{\text{Effectif de répondants}}{\text{Effectif interrogé} - \text{effectif d'inconnus PTT}}$$

chaque formation aux professions sociales avec le niveau qui lui correspond (moniteur-éducateur et niveau IV, autres formations et niveau III). Les populations de référence sont, pour le niveau III, les diplômés 1984 des Instituts universitaires de technologie (IUT) et des Sections de techniciens supérieurs (STS) interrogés au printemps 1987, et pour le niveau IV, un panel d'inscrits en 1983 au baccalauréat et au brevet de technicien interrogés à l'automne 1986 ;

- les taux de questionnaires retournés au CEREQ par les services postaux avec la mention "inconnus à l'adresse indiquée" sont en regression par rapport à leur niveau de 1982 : 16% pour l'ensemble contre 20%.

Il semble que les éducateurs spécialisés et les moniteurs-éducateurs soient toujours les plus difficiles à atteindre. Ce constat permet de lever l'hypothèse émise en 1982 selon laquelle le mode de constitution de la base de sondage n'était pas sans influence sur sa qualité : en effet il était apparu à ce moment que peut-être l'Administration qui, rappelons-le, avait transmis les adresses des éducateurs spécialisés et des moniteurs-éducateurs, possédait des adresses moins fiables que celles détenues par les établissements de formations eux-mêmes.

Reste l'autre hypothèse avancée en 1982 selon laquelle les sous-populations auraient une mobilité différentielle.

Taux de réponse à l'enquête

Formation	Effectif interrogé	Effectif répondant	Taux d'inconnus PTT %	Taux de réponse	
				brut	net
Educ.spéc.	2 160	942	21% (20)*	44% (36,2)	55% (50,2)
Monit.éducateurs	976	441	18% (21,2)	45% (35,8)	55% (45,5)
Assis.serv.soc.	1 757	1 119	12% (15)	63% (54,7)	72% (64,4)
Educ.jeunes enfnts.	754	514	8% (9,3)	65% (59,3)	71% (65,4)
Ensemble	5 677	3 016	16% (20,1)	53% (44,9)	63% (56,2)

Niveau III techn (IUT -BTS)			11%	53%	60 %
Niveau IV			11%	58%	65 %

* Les chiffres entre parenthèses indiquent les pourcentages observés lors de l'enquête de 1982 auprès des diplômés 1980 des mêmes formations.

Couverture de l'enquête par formation et par région

Région	Académie	Assistants de service social Diplômés		Educateurs de jeunes enfants Diplômés		Educateurs spécialisés Diplômés		Moniteurs-éducateurs Diplômés	
		(1)	(2)						
		SESI	CEREQ	SESI	CEREQ	SESI	CEREQ	SESI	CEREQ
Ile de France	{ Paris Créteil Versailles	527	518	360	290	389	358	30	29
Alsace	Strasbourg	62	62	57	59	58	58	27	27
Aquitaine	Bordeaux	72	71			117	117	81	80
Auvergne	Clermont	65	64			89	89		
Bourgogne	Dijon	31	27			65	65	40	40
Bretagne	Rennes	51	50	25	25	89	88	29	23
Centre	Orléans	41	40	19	19	117	117	42	42
Champagne-Ardenne	Reims	24	24			46	46		
Franche-Comté	Besançon	24	24			34	34		
Languedoc-Roussillon	Montpellier	45	44	19	19	93	92	179	163
Limousin	Limoges	32	32			28	28	31	31
Lorraine	Nancy	72	71	27	27	172	172	57	57
Midi-Pyrénées	Toulouse	78	77	92	92	189	184	49	48
Nord-Pas de Calais	Lille	138	131	69	69	202	141	89	77
Basse-Normandie	Caen	52	52			42	42	39	39
Haute-Normandie	Rouen	27	24	37	37	81	79	8	8
Pays de la Loire	Nantes	72	71	81	81	62	61	13	13
Picardie	Amiens	44				85	84	36	36
Poitou-Charentes	Poitiers	28	23			29	29		
Provence-Côte d'Azur	{ Aix-Marseille Nice	169	167	26	26	100	101	119	88
Rhône-Alpes	{ Lyon Grenoble	189	188	45	45	199	199	139	134
Total France Métropolitaine		1843	1760	857	789	2286	2184	1008	935
Taux de couverture									
Promotion 1980		79,8		92,2		86,4		78,8	
Promotion 1985		95,5		92,1		95,5		92,8	

(1) Effectif total diplômés en 1985 d'après le SESI

(2) Effectif couvert par l'enquête du CEREQ

3 - Pondération des résultats

L'exploitation des résultats et les tableaux publiés portent sur des effectifs pondérés de manière à retrouver la population de référence (diplômés 1985) fournie par les établissements. La pondération a été effectuée par établissement de formation, sur la base des effectifs diplômés collectés : aucun redressement n'a été fait pour pallier aux insuffisances dans la constitution du fichier d'adresses.

Une fois l'enquête sur le terrain réalisée, au moment de l'exploitation des questionnaires individuels, une dizaine d'entre eux se sont avérés appartenir à des diplômés d'une autre promotion, sans qu'on puisse donc les prendre en compte.

En définitive l'enquête a porté sur 95% du champ avec des variations selon les formations et les régions. De cette relativement bonne couverture du champ de l'enquête résulte que les effectifs pris en compte dans les résultats publiés sont en augmentation par rapport à ceux touchés en 1982 ³ alors que le nombre de diplômes délivrés a baissé entre les promotions 1980 et 1985.

³ 84% des diplômés 1980 avaient été touchés par l'enquête menée par le CEREQ en 1982.

ANNEXE 2

Modèle de questionnaire et codes



Centre
d'études et de
recherches sur
les qualifications

ENQUÊTE SUR LA VIE PROFESSIONNELLE DES JEUNES ISSUS DES FORMATIONS AUX PROFESSIONS SOCIALES EN 1985

QUESTIONNAIRE CONFIDENTIEL
Visa n° 87 X 044 Ed du Ministre de l'Education Nationale et du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Privatisation (INSEE) valable du 1/1/87 au 31/12/87. Enquête statistique obligatoire (Loi n° 51.711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière statistique). Tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une peine d'amende.

Questionnaire confidentiel destiné au CEREQ (Ministère de l'Education Nationale). La loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux individus un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Département des Formations et Carrières, CEREQ, 9, rue Sextius-Michel, 75015 PARIS.

Pour remplir ce questionnaire, cochez la case correspondant à votre réponse, ou écrivez en toutes lettres, avant de classer éventuellement votre réponse avec les codes joints sur la lettre.

ETAT-CIVIL

1 SEXE : Masculin | 1 26 Féminin | 2

2 DATE DE NAISSANCE: Jour 28 Mois 30 Année 32

3 SITUATION MILITAIRE LE 30 MARS 1987:

Engagé	1 33	Au service	4
Sursitaire	2	Réformé	5
Exempté	3	Libéré	6

4 VOTRE DEPARTEMENT DE RESIDENCE EN MARS 1987 : (97 = DOM 98 = TOM 99 = Etranger) 35

5 DEPARTEMENT DE RESIDENCE DE VOS PARENTS : 37

6 PROFESSIONS DE VOS PARENTS : (dernière profession s'ils n'en ont plus), indiquez les en clair et classez les avec le code A joint.

Père : 39

Mère : 41

FORMATION

7 POSSEDEZ-VOUS LE BACCALAUREAT : Non | 2 42 Oui | 1

Si oui, précisez : • l'année d'obtention : 19 44

• La série : A | 01 46 B | 02 C | 03

D, D'	04	E	05	F1	06	F2	07	F3	08
F4	09	F6	10	F7	11	F7'	12	F8	13
Autres bacs F	14	G1	15	G2	16	G3	17	H	18

8 ETIEZ-VOUS INSCRIT EN 1984 - 1985 EN : Oui | 1 47 Non | 2

Si non, quelles études faisiez-vous : 48

9 EN QUELLE ANNEE SCOLAIRE AVEZ-VOUS COMMENCE CETTE FORMATION: 19 50 - 19 52

10 LA SUIVIEZ-VOUS EN COURS D'EMPLOI : Oui | 1 53 Non | 2

11 PENDANT CETTE FORMATION ETIEZ-VOUS TITULAIRE:

D'une bourse	1 54
D'un contrat de formation	2
D'une rémunération au titre de la formation professionnelle.	3

12 AVEZ-VOUS OBTENU VOTRE DIPLOME : Non | 2 55 Oui | 1

Si oui, à quelle date: mois 57 année 59

13 DERNIERE CLASSE OU ECOLE FREQUENTEE AVANT DE COMMENCER CETTE FORMATION :

CAP - BEP - 3ème - 2ème - 1ère	1 60
Terminale	2
IUT-STTS	3
Une autre école de travail social ou paramédical	4
Autre école, précisez :	5
Université	6

14 SI VOUS ETIEZ A L'UNIVERSITE (item 6 à la question 13), Précisez en quel domaine :

Lettres, langues, histoire-géogra.	1 61	Economie	5	
Psychologie	2	Droit	6
Sociologie	3	Médecine-pharmacie	7
Sciences de l'éducation	4	Sciences exactes	8
.....	Autres, précisez	9

15 EN QUELLE ANNEE SCOLAIRE AVEZ-VOUS FREQUENTE CETTE CLASSE OU CET ETABLISSEMENT POUR LA DERNIERE FOIS 19 63 - 19 65

16 AVEZ-VOUS CONTINUE DES ETUDES EN 1985 - 1986 :

Non	1 66
Oui à temps plein	2
Oui à temps partiel	3

Si oui, précisez la nature des études : 68

17 SI VOUS AVEZ DES DIPLOMES SOCIAUX (en dehors de celui de la question 12) PARAMEDICAUX, D'ANIMATION OU EDUCATIFS, indiquez-les ici en clair et classez-les à l'aide du code B joint : 70

18 SI VOUS AVEZ DES DIPLOMES TECHNIQUES D'AUTRES SPECIALITES, INDIQUEZ LE PLUS ELEVE :

CAP	1 71	BTS	4	
BEP	2	DUT	5	
BT	3	AUTRE précisez	6

QUELLE EST SA SPECIALITE, indiquez-la en clair et classez-la avec le code C joint : 73

19 SI VOUS AVEZ DES DIPLOMES UNIVERSITAIRES, INDIQUEZ LE PLUS ELEVE :

DEUG	1 74	MAITRISE	3
LICENCE	2	MST ou MAES	4

En quel domaine, indiquez-le en clair et classez-le avec le code de la question 14 : 75

20 VOTRE SITUATION LE 30 MARS 1987

Etudes à temps plein	1	76
Service national	2	
Sans emploi mais à la recherche d'un emploi	3	
Stage de formation (Stage 18-25 - Formation complémentaire, etc...)	4	
Emploi précaire ou à durée déterminée (remplacement, intérim, vacances, contrat de qualification, d'adaptation, TUC, etc...)	5	
Emploi stable ou à durée indéterminée (Contrat à durée non limitée, profession libérale, fonctionnaires, etc...)	6	
Inactivité (vous ne travaillez pas, ne cherchez pas d'emploi, ne poursuivez pas d'études)	7	

21 Dans ce cas, ETIEZ-VOUS INSCRIT A L'ANPE

Non	1	77
Oui sans allocation de chômage	2	
Oui avec allocation de chômage	3	

22 VOUS ETIEZ AU CHOMAGE PARCE QUE :

• vous n'aviez trouvé aucun emploi	1	78
• vous aviez trouvé mais sans donner suite parce que :		
- ce n'était pas dans votre qualification	2	
- ce n'était pas dans votre département de résidence	3	

23 VOUS ETIEZ INACTIF(VE) :

pour raisons familiales	1	79
pour raisons de santé	2	
pour avoir longtemps cherché et rien trouvé	3	

VOTRE EMPLOI LE 30 MARS 1987

24 INDIQUEZ LA PROFESSION OU LE METIER que vous exercez le 30 mars 1987. *Soyez précis. Exemples : assistante sociale polyvalente de secteur, éducateur spécialisé en internat, maître-auxiliaire d'ESF, éducateur de jeunes enfants en halte-garderie, moniteur éducateur en milieu ouvert, vendeuse dans un supermarché, employé de bureau dans une société d'assurance, etc...*

.....

 83 84

25 DEPUIS QUELLE DATE occupiez-vous cet emploi :
 mois 86 année 88

26 SI VOTRE EMPLOI ETAIT PRECAIRE ou à durée déterminée (réponse 5 à la question 20) s'agissait-il :

D'un stage d'embauche ou d'un emploi à l'essai	1	89
D'un placement par une entreprise d'intérim	2	
D'un emploi à durée déterminée (remplacement, travail saisonnier, TUC,...)	3	

Dans ce cas, précisez-en la durée :

2 mois maximum	1	90
plus de 2 mois mais 6 mois au maximum	2	
plus de 6 mois mais 1 an au maximum	3	
plus d'1 an mais 2 ans au maximum	4	

27 VOTRE EMPLOI CORRESPONDAIT-IL :

à un temps plein	1	91
à un temps partiel d'au moins un mi-temps	2	
à moins d'un mi-temps	3	

28 TRAVAILLIEZ-VOUS DANS UN ETABLISSEMENT OU SERVICE SOCIAL

Oui	1	92	Non	2
<i>Si oui, avec quel genre d'organisation des horaires :</i>				
Heures de bureau ...	1	93	Externat	3
Milieu ouvert	2		Internat de semaine	4
			Internat (7 jours/7)	5

29 VOTRE EMPLOYEUR ETAIT-IL :

- l'Administration d'Etat, la commune, le département, la région	1	94
- un établissement public (hôpital public, foyer de l'enfance,...)	2	

Dans ce cas, étiez-vous :

fonctionnaire ou titulaire (titres II ou III)	1	95
agent contractuel	2	
auxiliaire ou vacataire ...	3	
titre IV (santé publique)	4	

- une entreprise publique ou nationalisée (EDF - SNCF - Renault, etc...)	3	94
- un organisme de protection sociale (CAF, mutuelle, caisse de retraite, etc...)	4	
- un organisme privé à but non lucratif (association 1901, Sauvegarde de l'enfance, Croix rouge, etc...)	5	
- une entreprise d'intérim	6	
- une autre entreprise privée (coopérative agricole, usine, banque privée, grande surface, hôpital privé, etc...)	7	
- une personne (profession libérale, commerçant, agriculteur, particulier, etc...)	8	
- vous-même (vous travailliez à votre compte)	9	

30 QUELLE ETAIT L'ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT où vous travailliez - (si vous étiez placé par une entreprise d'intérim, précisez l'activité de l'établissement où vous étiez placé) - *Soyez précis : IME, maison d'enfants à caractère social, club et équipe de prévention, mairie, DDASS, lycée technique d'état, ... :*

.....

 classez-la avec le code D joint 97

31 COMBIEN DE PERSONNES travaillaient chez cet employeur (y compris le patron et vous-même) :

<input type="text"/> 1 à 9	<input type="text"/> 2 10 à 49	<input type="text"/> 3 50 à 499	<input type="text"/> 4 au moins 500
----------------------------	--------------------------------	---------------------------------	-------------------------------------

32 DEPARTEMENT DE VOTRE TRAVAIL : 100

33 LOCALISATION DE VOTRE TRAVAIL :

Zone urbaine (grande ville ou banlieue)	1	101
Petite ville (2000 à 10000 hab.)	2	
Campagne (moins de 2000 hab.)	3	

EVOLUTION DE VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE

Décrivez vos situations professionnelles successives depuis que vous avez commencé à travailler. Utilisez une nouvelle colonne dès que vous avez changé de situation professionnelle (changement d'employeur, de statut, d'établissement ou de département de lieu de travail). Ex : un *moniteur éducateur devient éducateur spécialisé chez le même employeur ou non.* (Si vous avez eu plus de trois situations professionnelles différentes, décrivez les suivantes sur une feuille blanche que vous retournerez avec le questionnaire).

	1ère situation	2ème situation	3ème situation
34 DEBUT DE CETTE SITUATION	mois <input type="text"/> <input type="text"/> 103 Année <input type="text"/> <input type="text"/> 105	mois <input type="text"/> <input type="text"/> 129 Année <input type="text"/> <input type="text"/> 131	mois <input type="text"/> <input type="text"/> 155 Année <input type="text"/> <input type="text"/> 157
35 INTITULE DE VOTRE EMPLOI à cette date <i>indiquez la profession ou le métier que vous exercez de façon détaillée</i>  109  110  135  136  161  162
36 VOTRE EMPLOI CORRESPONDAIT-IL :	à un temps plein 1 111 à un mi-temps ou plus .. 2 à moins d'un mi-temps .. 3	à un temps plein 1 137 à un mi-temps ou plus .. 2 à moins d'un mi-temps .. 3	à un temps plein 1 163 à un mi-temps ou plus .. 2 à moins d'un mi-temps .. 3
36^b S'AGISSAIT-IL D'UN : <i>(voir définition à la question 20)</i>	emploi stable 1 112 emploi précaire 2	emploi stable 1 138 emploi précaire 2	emploi stable 1 164 emploi précaire 2
37 VOTRE EMPLOYEUR appartenait-il au secteur public <i>(rubriques 1 à 3 de la question 29)</i> au secteur privé <i>(rubriques 4 à 9 de la question 29)</i>	secteur public 1 113 secteur privé 2	secteur public 1 139 secteur privé 2	secteur public 1 165 secteur privé 2
38 ACTIVITE DE VOTRE EMPLOYEUR ou établissement. <i>Soyez précis</i> <i>Classez-la avec le code D joint</i> <input type="text"/> <input type="text"/> 115 <input type="text"/> <input type="text"/> 141 <input type="text"/> <input type="text"/> 167
39 DEPARTEMENT DE VOTRE LIEU DE TRAVAIL	<input type="text"/> <input type="text"/> 117	<input type="text"/> <input type="text"/> 143	<input type="text"/> <input type="text"/> 169
40 EXERCIEZ-VOUS parallèlement à votre emploi principal, UNE AUTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE <i>Si oui, nombre d'heures par semaine :</i>	non 2 118 oui 1 <input type="text"/> <input type="text"/> 120	non 2 144 oui 1 <input type="text"/> <input type="text"/> 146	non 2 170 oui 1 <input type="text"/> <input type="text"/> 172

- Si vous avez changé d'emploi principal, de statut ou de lieu de travail, en restant chez le même employeur, remplissez la colonne suivante à partir du haut (question 34).
- Si vous avez changé d'employeur, remplissez d'abord les questions 41 à 44 avant de passer à la colonne suivante (question 34).

41 A QUELLE DATE AVEZ-VOUS QUITTE votre employeur	mois <input type="text"/> <input type="text"/> 122 Année <input type="text"/> <input type="text"/> 124	mois <input type="text"/> <input type="text"/> 148 Année <input type="text"/> <input type="text"/> 150	mois <input type="text"/> <input type="text"/> 174 Année <input type="text"/> <input type="text"/> 176
42 POUR QUELLE RAISON avez-vous quitté cet employeur :	Fin de contrat temporaire ou d'intérim .. 1 125 Licenciement 2 Départ volontaire 3 Service national 4 Autres, précisez..... 5	Fin de contrat temporaire ou d'intérim .. 1 151 Licenciement 2 Départ volontaire 3 Service national 4 Autres, précisez..... 5	Fin de contrat temporaire ou d'intérim .. 1 177 Licenciement 2 Départ volontaire 3 Service national 4 Autres, précisez..... 5
43 EN QUITTANT CET EMPLOYEUR saviez-vous où vous seriez embauché :	oui..... 1 126 non..... 2	oui..... 1 152 non..... 2	oui..... 1 178 non..... 2
44 QUELLE ETAIT VOTRE SITUATION APRES AVOIR QUITTE CET EMPLOYEUR :	A nouveau en emploi ... 1 127 Au chômage 2 Au service national 3 En formation 4 Sans emploi pour raisons personnelles 5 <i>Passez à la colonne suivante</i> ➡	A nouveau en emploi ... 1 153 Au chômage 2 Au service national 3 En formation 4 Sans emploi pour raisons personnelles 5 <i>Passez à la colonne suivante</i> ➡	A nouveau en emploi ... 1 179 Au chômage 2 Au service national 3 En formation 4 Sans emploi pour raisons personnelles 5 <i>Décrivez les situations suivantes sur une feuille blanche, ou allez à la question 45.</i>

EVOLUTION DE VOS ACTIVITES DEPUIS OCTOBRE 1984

45 DEcrivez vos différentes situations depuis octobre 1984 à l'aide du tableau en bas de page à droite :

- Pour chaque situation, tracez dans la colonne adéquate un trait continu reliant le mois où elle a commencé à celui où elle s'est terminée.
(Les définitions complètes des titres de colonnes sont celles de la question 20).
- Si la situation n'a duré qu'un seul mois, entourez le numéro du mois.
- Avant de remplir le calendrier en bas à droite, voir l'exemple ci-dessous :

EXEMPLE

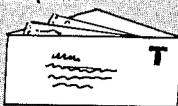
		<div style="display: flex; justify-content: space-around; font-size: small;"> ETUDES SERVICE NATIONAL RECHERCHE D'EMPLOI STAGE DE FORMATION EMPLOI PRECAIRE EMPLOI STABLE INACTIVITE </div>						
		1	2	3	4	5	6	7
1984	avant octobre 1984	01	01	01	01	01	01	01
	Octobre	02	02	02	02	02	02	02
	Novembre	03	03	03	03	03	03	03
	Décembre	04	04	04	04	04	04	04
Année scolaire 1984 - 1985	Janvier	05	05	05	05	05	05	05
	Février	06	06	06	06	06	06	06
	Mars	07	07	07	07	07	07	07
	Avril	08	08	08	08	08	08	08
1985	Mai	09	09	09	09	09	09	09
	Juin	10	10	10	10	10	10	10
	Juillet	11	11	11	11	11	11	11
	Août	12	12	12	12	12	12	12
Année scolaire 1985 - 1986	Septembre	13	13	13	13	13	13	13
	Octobre	14	14	14	14	14	14	14
	Novembre	15	15	15	15	15	15	15
	Décembre	16	16	16	16	16	16	16
1986	Janvier	17	17	17	17	17	17	17
	Février	18	18	18	18	18	18	18
	Mars	19	19	19	19	19	19	19
	Avril	20	20	20	20	20	20	20
Année scolaire 1986 - 1987	Mai	21	21	21	21	21	21	21
	Juin	22	22	22	22	22	22	22
	Juillet	23	23	23	23	23	23	23
	Août	24	24	24	24	24	24	24
1987	Septembre	25	25	25	25	25	25	25
	Octobre	26	26	26	26	26	26	26
	Novembre	27	27	27	27	27	27	27
	Décembre	28	28	28	28	28	28	28
1988	Janvier	29	29	29	29	29	29	29
	Février	30	30	30	30	30	30	30
	Mars	31	31	31	31	31	31	31

A REMPLIR

		<div style="display: flex; justify-content: space-around; font-size: small;"> ETUDES SERVICE NATIONAL RECHERCHE D'EMPLOI STAGE DE FORMATION EMPLOI PRECAIRE EMPLOI STABLE INACTIVITE </div>						
		1	2	3	4	5	6	7
1984	avant octobre 1984	01	01	01	01	01	01	01
	Octobre	02	02	02	02	02	02	02
	Novembre	03	03	03	03	03	03	03
	Décembre	04	04	04	04	04	04	04
Année scolaire 1984 - 1985	Janvier	05	05	05	05	05	05	05
	Février	06	06	06	06	06	06	06
	Mars	07	07	07	07	07	07	07
	Avril	08	08	08	08	08	08	08
1985	Mai	09	09	09	09	09	09	09
	Juin	10	10	10	10	10	10	10
	Juillet	11	11	11	11	11	11	11
	Août	12	12	12	12	12	12	12
Année scolaire 1985 - 1986	Septembre	13	13	13	13	13	13	13
	Octobre	14	14	14	14	14	14	14
	Novembre	15	15	15	15	15	15	15
	Décembre	16	16	16	16	16	16	16
1986	Janvier	17	17	17	17	17	17	17
	Février	18	18	18	18	18	18	18
	Mars	19	19	19	19	19	19	19
	Avril	20	20	20	20	20	20	20
Année scolaire 1986 - 1987	Mai	21	21	21	21	21	21	21
	Juin	22	22	22	22	22	22	22
	Juillet	23	23	23	23	23	23	23
	Août	24	24	24	24	24	24	24
1987	Septembre	25	25	25	25	25	25	25
	Octobre	26	26	26	26	26	26	26
	Novembre	27	27	27	27	27	27	27
	Décembre	28	28	28	28	28	28	28
1988	Janvier	29	29	29	29	29	29	29
	Février	30	30	30	30	30	30	30
	Mars	31	31	31	31	31	31	31

La personne qui a rempli cette grille a effectué des études jusqu'en août 1985 (les vacances sont comprises dans l'année scolaire) avant d'occuper un **emploi précaire** de septembre 1985 à janvier 1986. **Sans emploi**, elle en a **cherché** un de février à juin 1986, et a trouvé un **emploi stable** en juillet 1986 qu'elle occupe toujours à la date de l'enquête (mars 1987).

MERCI d'avoir rempli ce questionnaire. Renvoyez-le le plus rapidement possible dans l'enveloppe jointe (sans l'affranchir).



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OBSERVATOIRE NATIONAL
DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE

Centre
d'études et de
recherches sur
les qualifications

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications est un établissement public créé en 1970. Il a pour mission d'analyser l'évolution des activités professionnelles et les conditions d'accès aux emplois.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En 1985 vous avez obtenu votre diplôme d'assistant(e) de service social, d'éducateur de jeunes enfants, d'éducateur spécialisé ou de moniteur-éducateur.

Quelle orientation avez-vous prise depuis : entrée dans la vie active, poursuite ou reprise d'études, service militaire... ? Comment vous êtes-vous intégré(e) dans votre nouvelle situation ?

Toutes les informations réunies grâce à ce questionnaire nous aideront à mieux comprendre les problèmes auxquels vous êtes confrontés(es) après vos études et à connaître vos débouchés à la sortie des différentes formations. C'est dire l'importance de votre réponse.

L'exploitation des données, couvertes par le secret statistique, est bien sûr anonyme.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des principaux résultats. D'avance nous vous remercions très vivement de votre participation à cette enquête.

*Le Directeur du Centre d'études
et de recherches sur les qualifications*

Danièle BLONDEL

Pour remplir le questionnaire, vous devez, quand cela est précisé, consulter les codes figurant ci-après. Ecrivez d'abord votre réponse en toutes lettres sur le questionnaire. Puis veuillez lire chaque liste entièrement, avant de reporter le chiffre correspondant le mieux à votre cas, dans l'emplacement prévu sur le questionnaire.

CODE A

PROFESSION DES PARENTS

Si l'un de vos parents n'occupe pas d'emploi à la date où vous remplissez le questionnaire, indiquez la dernière profession qu'il a exercée.

AGRICULTEURS

- 11** Agriculteurs exploitants
- 12** Entrepreneurs en agriculture, forestage, pêche.

ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE

- 21** Artisans
- 22** Commerçants et assimilés
- 23** Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus.

CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES

- 30** Médecins
- 31** Autres professions libérales
- 33** Cadres A de la fonction publique (et assimilés)
- 34** Professeurs de l'enseignement supérieur, certifiés ou agrégés ; professions scientifiques.
- 35** Professions de l'information, des arts et des spectacles
- 37** Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
- 38** Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise.

PROFESSIONS INTERMEDIAIRES

- 42** Instituteurs, PEGC, maîtres auxiliaires et assimilés
- 43** Travailleurs sociaux et paramédicaux
- 44** Clergé, religieux
- 45** Cadres B de la fonction publique (et assimilés), à vocation administrative
- 46** Agents de maîtrise et techniciens d'entreprise, à vocation administrative ou commerciale
- 47** Techniciens
- 48** Contremaîtres, agents de maîtrise.

EMPLOYES

- 52** Employés civils et agents de service de la fonction publique
- 53** Policiers et militaires
- 54** Employés administratifs d'entreprise (secrétaire, employé de comptabilité...)
- 55** Employés de commerce
- 56** Personnels des services directs aux particuliers (employé de maison, coiffeur, serveur...)

OUVRIERS

- 62** Ouvriers qualifiés de type industriel
- 63** Ouvriers qualifiés de type artisanal
- 64** Chauffeurs
- 65** Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
- 67** Ouvriers non qualifiés de type industriel
- 68** Ouvriers non qualifiés de type artisanal
- 69** Ouvriers agricoles.

AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE

- 90** Personnes n'ayant jamais exercé une activité professionnelle.

CODE B

DIPLOMES SOCIAUX, PARAMEDICAUX OU D'ANIMATION

- | | | |
|---|--|--|
| 01 Aide médico-psychologique | 08 Conseillère en économie sociale et familiale | 30 Instituteur spécialisé, instituteur |
| 02 Moniteur-éducateur | 10 Travailleuse familiale | 41 BTS en économie sociale et familiale |
| 03 Educateur technique spécialisé | 11 Aide-soignante | 42 DUT carrières sociales option animateur socio-culturel |
| 04 Educateur de jeunes enfants | 12 Aide-puéricultrice | 43 DUT carrières sociales option éducateur spécialisé |
| 05 Educateur diplômé de l'éducation surveillée | 13 Autre diplôme paramédical | 44 DUT carrières sociales option assistant social |
| 06 Educateur spécialisé | 21 BASE - CAPASE | 45 BEP carrières sanitaires et sociales. |
| 07 Assistante de service social | 22 DEFA | |

- | | | |
|---|--|---|
| 24 Agriculture, élevage, forestage | 37 Photographie, industries graphiques | 50 Dessinateurs industriels |
| 25 Pêche, navigation maritime et fluviale | 38 Papier et carton | 51 Organisation du travail, gestion et contrôle de la production |
| 26 Mines et carrières (extraction), travail des pierres | 39 Chimie, physique, biochimie, biologie, production chimique | 52 Techniques administratives ou juridiques appliquées |
| 27 Génie civil, travaux publics, topographie | 40 Boulangerie, pâtisserie | 53 Secrétariat, dactylographie, sténographie |
| 28 Construction en bâtiment | 41 Abattage, travail des viandes | 54 Techniques financières ou comptables, mécanographie comptable |
| 29 Couverture, plomberie, chauffage, génie thermique | 42 Autres spécialités de l'alimentation | 55 Traitement électromécanique et électronique de l'information |
| 30 Peinture en bâtiment, peinture industrielle | 43 Textiles | 56 Commerce et distribution |
| 31 Métallurgie, sidérurgie, fonderie, laminage, moulage | 44 Habillement, travail des étoffes | 57 Information, documentation, relations publiques |
| 32 Forge, chaudronnerie, constructions métalliques | 45 Travail des cuirs et peaux | 58 Arts et arts appliqués, esthétique industrielle |
| 33 Mécanique générale et de précision, travail sur machines-outils, etc. | 46 Travail du bois | 59 Coiffure, esthéticien, soins personnels |
| 34 Electricité, électronique, électromécanique, génie électrique | 47 Conducteurs de poids lourds, d'engins de chantiers ou agricoles | 60 Services dans l'hôtellerie et les collectivités |
| 35 Electronique | 48 Autres spécialités industrielles (conducteurs de fours, manutention, etc.) | 61 Arts ménagers, employés de maison |
| 36 Verre et céramique | 49 Dessinateurs du bâtiment et des travaux publics | 62 Surveillance, sécurité, hygiène |

CODE D ACTIVITE ECONOMIQUE DE L'ETABLISSEMENT (pour répondre aux questions 30 et 38)

ETABLISSEMENTS ET SERVICES POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE HANDICAPEES

- 01** IMP, IMPRO, IME pour débiles légers et/ou moyens
- 02** IMP, IMPRO, IME pour débiles et/ou arriérés profonds
- 03** Etablissements pour polyhandicapés
- 04** Instituts de rééducation psychothérapique
- 05** Etablissements d'éducation spéciale pour handicapés moteurs
- 06** Etablissements d'éducation spéciale pour déficients sensoriels
- 07** CMPP et CAMSP
- 08** BAPU
- 09** Services de soins et d'éducation spécialisée à domicile
- 10** Centres de placement familial spécialisés

ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX CONCOURANT A LA PROTECTION DE L'ENFANCE

(suite)

- 19** Centres de placement familial social
- 20** Services d'observation en milieu ouvert
- 21** Services d'action éducative en milieu ouvert
- 22** Clubs et équipes de prévention
- 23** Autres services concourant à la protection de l'enfance.

ETABLISSEMENTS ET SERVICES POUR PERSONNES AGEES

- 24** Etablissements d'hébergement pour personnes âgées
- 25** Services sociaux en faveur des personnes âgées.

ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX D'AIDE A LA FAMILLE

- 26** Crèches collectives ou familiales
- 27** Haltes-garderies
- 28** Garderies et jardins d'enfants
- 29** Centres sociaux et socio-culturels
- 30** Services divers d'aide à la famille (tutelle aux prestations familiales, etc.)
- 31** Autres établissements d'aide à la famille

ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX CONCOURANT A LA PROTECTION DE L'ENFANCE

- 15** Maisons, hôtels et centres maternels
- 16** Pouponnières à caractère social
- 17** Foyers de l'enfance
- 18** Maisons d'enfants à caractère social, y compris internats de semi-liberté

AUTRES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL, D'HEBERGEMENT ET DE READAPTATION SOCIALE

- 32** Centres d'hébergement et de réadaptation sociale
- 33** Autres établissements pour adultes et familles en difficulté
- 34** Foyers de jeunes travailleurs et autres établissements sociaux d'hébergement et d'accueil

ETABLISSEMENTS SANITAIRES

- 35** Hôpitaux publics (sauf hébergement pour personnes âgées et sauf maladies mentales)
- 36** Etablissements hospitaliers de lutte contre les maladies mentales
- 37** Dispensaires d'hygiène mentale
- 38** Maisons d'enfants et pouponnières à caractère sanitaire
- 39** Hôpitaux et cliniques privés
- 40** PMI
- 41** Autres établissements sanitaires

ETABLISSEMENTS D'ADMINISTRATION PUBLIQUE OU PRIVEE

- 42** Services centraux de ministères
- 43** Services extérieurs de ministères autres que la santé
- 44** Direction régionale des affaires sanitaires et sociales
- 45** DDASS
- 46** Directions sociales des Départements
- 47** Bureau d'aide sociale et collectivités locales
- 48** Organismes de sécurité sociale (CAF, MSA, etc)
- 49** Sièges d'associations ou organismes professionnels
- 50** Administrations et organismes internationaux

ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

- 51** Centres de formation des travailleurs sociaux
- 52** Universités, écoles d'enseignement supérieur, etc.
- 53** Autres établissements dépendant du ministère des Universités
- 54** Ecoles et établissements dépendant du ministère de l'Education

ENTREPRISES PUBLIQUES OU PRIVEES A BUT LUCRATIF

- 55** Entreprises publiques ou nationalisées (SNCF, RATP, EDF, etc.)
- 56** Autres entreprises ou employeurs.



ANNEXE 3

Tris simples des principales variables
du questionnaire CEREQ
professions sociales mars 1987

	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		FORMATION		E. J. E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	ASSIST. EFF.	SOCIAL %	EFF.	%	EFF.	%
REGION D'ETUDES										
ILE DE FRANCE	358	16,4	29	3,1	518	29,4	290	36,8	1195	21,1
ALSACE	58	2,7	27	2,9	62	3,5	59	7,5	206	3,6
AQUITAINE	117	5,4	80	8,6	71	4,0			268	4,7
AUVERGNE	89	4,1			64	3,6			153	2,7
BOURGOGNE	65	3,0	40	4,3	27	1,5			132	2,3
BRETAGNE	88	4,0	23	2,5	50	2,8	25	3,2	186	3,3
CENTRE	117	5,4	42	4,5	40	2,3	19	2,4	218	3,8
CHAMPAGNE-ARDENNES	46	2,1			24	1,4			70	2,2
FRANCHE-COMTE	34	1,6			24	1,4			58	1,0
LANGUEDOC ROUSSILLON	92	4,2	163	17,4	44	2,5	19	2,4	318	5,6
LIMOUSIN	28	1,3	31	3,3	32	1,8			91	1,6
LORRAINE	172	7,9	57	6,1	71	4,0	27	3,4	327	5,8
MIDI-PYRENEES	184	8,4	48	5,1	77	4,4	92	11,7	401	7,1
NORD-PAS DE CALAIS	141	6,5	77	8,2	131	7,4	69	8,7	418	7,4
BASSE-NORMANDIE	42	1,9	39	4,2	52	3,0			133	2,3
HAUTE-NORMANDIE	79	3,6	8	0,9	24	1,4	37	4,7	148	2,6
PAYS DE LA LOIRE	61	2,8	13	1,4	71	4,0	81	10,3	226	4,0
PICARDIE	84	3,8	36	3,9					120	2,1
POITOU-CHARENTES	29	1,3			23	1,3			52	0,9
PROVENCE-COTE D'AZUR	101	4,6	88	9,4	167	9,5	26	3,3	382	6,7
RHONE-ALPES	199	9,1	134	14,3	188	10,8	45	5,7	566	10,0
ENSEMBLE	2184	100,0	935	100,0	1760	100,0	789	100,0	5668	100,0
SEXE										
HOMME	880	40,3	270	28,9	69	3,9	15	1,9	1234	21,8
FEMME	1304	59,7	665	71,1	1691	96,1	774	98,1	4434	78,2
ENSEMBLE	2184	100,0	935	100,0	1760	100,0	789	100,0	5668	100,0
ANNEE DE NAISSANCE										
1950 OU AVANT	222	10,2	59	6,3	113	6,4	6	0,8	400	7,1
1951	61	2,8	14	1,5	18	1,0			93	1,6
1952	68	3,1	12	1,3	19	1,1	4	0,5	103	1,8
1953	93	4,3	24	2,6	29	1,6	7	0,9	153	2,7
1954	128	5,9	25	2,7	30	1,7	12	1,5	195	3,4
1955	169	7,7	23	2,5	27	1,5	5	0,6	224	4,0
1956	131	6,0	42	4,5	45	2,6	12	1,5	230	4,1
1957	185	8,5	52	5,6	37	2,1	10	1,3	284	5,0
1958	219	10,0	82	8,8	48	2,7	4	0,5	353	6,2
1959	189	8,7	89	9,5	83	4,7	18	2,3	379	6,7
1960	190	8,7	96	10,3	98	5,6	39	5,0	423	7,5
1961	220	10,1	123	13,2	220	12,5	90	11,4	653	11,5
1962	198	9,1	122	13,0	404	23,0	152	19,3	876	15,5
1963	91	4,2	99	10,6	530	30,1	208	26,4	928	16,4
1964	20	0,9	59	6,3	56	3,2	165	21,0	300	5,3
APRES 1964			14	1,5	3	0,2	55	7,0	72	1,3
TOTAL	2184	100,0	935	100,0	1760	100,0	787	100,0	5666	100,0
NON REPONSE							2		2	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	

	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		FORMATION		E. J. E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	ASSIST. SOCIAL EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
SITUATION MILITAIRE										
ENGAGE					2	2,8			2	0,2
SURSITAIRE			2	0,8	2	2,8			4	0,3
EXEMPTÉ	265	30,1	67	25,2	19	26,8	3	21,4	354	28,7
SERVICE	7	0,8	8	3,0	3	4,2			18	1,5
REFORME	82	9,3	20	7,5			2	14,3	104	8,4
LIBERE	527	59,8	169	63,5	45	63,4	9	64,3	750	60,9
TOTAL	881	100,0	266	100,0	71	100,0	14	100,0	1232	100,0
NON REPONSE	1303		669		1689		775		4436	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
RESIDENCE EN MARS 87										
ILE DE FRANCE	311	15,1	46	5,4	472	27,7	254	33,9	1083	20,2
ALSACE	54	2,6	27	3,2	38	2,2	36	4,8	155	2,9
AQUITAINE	116	5,6	69	8,2	63	3,7	14	1,9	262	4,9
AUVERGNE	69	3,3	14	1,7	38	2,2	7	0,9	128	2,4
BOURGOGNE	52	2,5	40	4,7	52	3,1	4	0,5	148	2,8
BRETAGNE	93	4,5	22	2,6	59	3,5	29	3,9	203	3,8
CENTRE	75	3,6	24	2,8	60	3,5	16	2,1	175	3,3
CHAMPAGNE-ARDENNES	50	2,4	10	1,2	31	1,8	2	0,3	93	1,7
CORSE	6	0,3			11	0,6			17	0,3
FRANCHE-COMTE	37	1,8	17	2,0	30	1,8	12	1,6	96	1,8
LANGUEDOC ROUSSILLON	60	2,9	74	8,8	38	2,2	25	3,3	197	3,7
LIMOUSIN	24	1,2	14	1,7	25	1,5	6	0,8	69	1,3
LORRAINE	118	5,7	38	4,5	96	5,6	26	3,5	278	5,2
MIDI-PYRENEES	157	7,6	77	9,1	72	4,2	52	6,9	358	6,7
NORD-PAS DE CALAIS	147	7,1	47	5,6	111	6,5	57	7,6	362	6,8
BASSE-NORMANDIE	54	2,6	32	3,8	35	2,1	17	2,3	138	2,6
HAUTE-NORMANDIE	67	3,2	20	2,4	35	2,1	23	3,1	145	2,7
PAYS DE LA LOIRE	83	4,0	35	4,1	62	3,6	47	6,3	227	4,2
PICARDIE	90	4,4	26	3,1	23	1,4	14	1,9	153	2,9
POITOU-CHARENTES	47	2,3	21	2,5	43	2,5	8	1,1	119	2,2
PROVENCE-COTE D'AZUR	123	6,0	70	8,3	135	7,9	29	3,9	357	6,7
RHONE-ALPES	193	9,3	111	13,1	153	9,0	62	8,3	519	9,7
AUTRE	40	1,9	11	1,3	19	1,1	10	1,3	80	1,5
TOTAL	2066	100,0	845	100,0	1701	100,0	750	100,0	5362	100,0
NON REPONSE	118		90		59		39		306	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	

	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		ASSIST. SOCIAL		E. J. E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
RESIDENCE PARENTS EN 87										
ILE DE FRANCE	238	11,6	35	4,0	321	18,9	188	24,5	782	14,5
ALSACE	52	2,5	22	2,5	48	2,8	32	4,2	154	2,9
AQUITAINE	101	4,9	56	6,4	69	4,1	15	2,0	241	4,5
AUVERGNE	76	3,7	8	0,9	56	3,3	15	2,0	155	2,9
BOURGOGNE	58	2,8	39	4,5	52	3,1	16	2,1	165	3,1
BRETAGNE	90	4,4	24	2,8	47	2,8	34	4,4	195	3,6
CENTRE	107	5,2	23	2,6	58	3,4	23	3,0	211	3,9
CHAMPAGNE-ARDENNES	58	2,8	10	1,1	28	1,6	14	1,8	110	2,0
CORSE	2	0,1			10	0,6			12	0,2
FRANCHE-COMTE	45	2,2	15	1,7	33	1,9	22	2,9	115	2,1
LANGUEDOC ROUSSILLON	71	3,4	80	9,2	56	3,3	31	4,0	238	4,4
LIMOUSIN	33	1,6	13	1,5	36	2,1	4	0,5	86	1,6
LORRAINE	137	6,7	43	4,9	82	4,8	30	3,9	292	5,4
MIDI-PYRENEES	160	7,8	100	11,5	78	4,6	68	8,9	406	7,5
NORD-PAS DE CALAIS	144	7,0	50	5,7	124	7,3	54	7,0	372	6,9
BASSE-NORMANDIE	55	2,7	34	3,9	42	2,5	20	2,6	151	2,8
HAUTE-NORMANDIE	72	3,5	18	2,1	27	1,6	29	3,8	146	2,7
PAYS DE LA LOIRE	81	3,9	54	6,2	87	5,1	56	7,3	278	5,2
PICARDIE	103	5,0	24	2,8	28	1,6	9	1,2	164	3,0
POITOU-CHARENTES	44	2,1	25	2,9	43	2,5	15	2,0	127	2,4
PROVENCE-COTE D'AZUR	123	6,0	68	7,8	186	11,0	31	4,0	408	7,6
RHONE-ALPES	185	9,0	122	14,0	165	9,7	52	6,8	524	9,7
AUTRE	24	1,2	7	0,8	22	1,3	8	1,0	61	1,1
TOTAL	2059	100,0	870	100,0	1698	100,0	766	100,0	5393	100,0
NON REPONSE	125		65		62		23		275	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
CSP DU PERE										
AGRICULTEUR EXPLOITANT	162	8,2	88	11,1	162	10,2	53	7,3	465	9,1
PATRON	248	12,5	99	12,5	221	13,8	105	14,5	673	13,2
MEDECIN	6	0,3	3	0,4	24	1,5	10	1,4	43	0,8
AUTRE PROFESSION LIBERAL	23	1,2	14	1,8	39	2,4	23	3,2	99	1,9
CADRE SUPERIEUR	313	15,8	75	9,5	316	19,8	126	17,4	830	16,3
CADRE MOYEN	394	19,9	130	16,5	312	19,5	135	18,6	971	19,1
TRAVAILLEUR SOCIAL/SANTE	18	0,9	13	1,6	20	1,3	8	1,1	59	1,2
EMPLOYE	341	17,2	146	18,5	237	14,8	112	15,5	836	16,4
OUVRIER	453	22,9	207	26,2	252	15,8	151	20,9	1063	20,9
OUVRIER AGRICOLE	9	0,5	13	1,6	12	0,8	1	0,1	35	0,7
SANS PROFESSION	11	0,6	2	0,3	1	0,1			14	0,3
TOTAL	1978	100,0	790	100,0	1596	100,0	724	100,0	5088	100,0
NON REPONSE	206		145		164		65		580	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	

	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		FORMATION		E. J. E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	ASSIST. SOCIAL	%	EFF.	%	EFF.	%
CSP DE LA MERE										
AGRICULTEUR EXPLOITANT	162	8,2	88	11,1	162	10,2	53	7,3	465	9,1
PATRON	248	12,5	99	12,5	221	13,8	105	14,5	673	13,2
MEDECIN	6	0,3	3	0,4	24	1,5	10	1,4	43	0,8
AUTRE PROFESSION LIBERAL	23	1,2	14	1,8	39	2,4	23	3,2	99	1,9
CADRE SUPERIEUR	313	15,8	75	9,5	316	19,8	126	17,4	830	16,3
CADRE MOYEN	394	19,9	130	16,5	312	19,5	135	18,6	971	19,1
TRAVAILLEUR SOCIAL/SANTE	18	0,9	13	1,6	20	1,3	8	1,1	59	1,2
EMPLOYE	341	17,2	146	18,5	237	14,8	112	15,5	836	16,4
OUVRIER	453	22,9	207	26,2	252	15,8	151	20,9	1063	20,9
OUVRIER AGRICOLE	9	0,5	13	1,6	12	0,8	1	0,1	35	0,7
SANS PROFESSION	11	0,6	2	0,3	1	0,1			14	0,3
TOTAL	1978	100,0	790	100,0	1596	100,0	724	100,0	5088	100,0
NON REPONSE	206		145		164		65		580	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
BACHELIER ?										
OUI	1235	57,0	221	24,1	1634	93,3	657	83,3	3747	66,6
NON	932	43,0	697	75,9	117	6,7	132	16,7	1878	33,4
TOTAL	2167	100,0	918	100,0	1751	100,0	789	100,0	5625	100,0
NON REPONSE	17		17		9				43	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
AGE AU BACCALAUREAT										
17 ANS ET MOINS	53	4,6	13	6,3	140	8,9	35	5,5	241	6,8
18 ANS	410	35,4	77	37,4	872	55,5	246	38,9	1605	45,0
19 ANS	424	36,6	71	34,5	402	25,6	233	36,8	1130	31,7
20 ANS	189	16,3	33	16,0	115	7,3	106	16,7	443	12,4
21 ANS ET PLUS	83	7,2	12	5,8	43	2,7	13	2,1	151	4,2
TOTAL	1159	100,0	206	100,0	1572	100,0	633	100,0	3570	100,0
NON REPONSE	1025		729		188		156		2098	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	

	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		ASSIST. SOCIAL		E. J. E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
SERIE DU BACCALAUREAT										
BAC A	409	33,9	78	34,8	630	39,2	202	31,4	1319	35,8
BAC B	210	17,4	45	20,1	426	26,5	156	24,2	837	22,7
BAC C	59	4,9	4	1,8	61	3,8	12	1,9	136	3,7
BAC D, D'	248	20,5	38	17,0	304	18,9	111	17,2	701	19,0
BAC E	8	0,7	3	1,3	1	0,1	1	0,2	13	0,4
BAC F1	13	1,1							13	0,4
BAC F2	2	0,2					1	0,2	3	0,1
BAC F3	14	1,2							14	0,4
BAC F4	2	0,2							2	0,1
BAC F6	3	0,2					1	0,2	4	0,1
BAC F7	6	0,5							6	0,2
BAC F7'	1	0,1	1	0,4	1	0,1			3	0,1
BAC F8	83	6,9	12	5,4	111	6,9	54	8,4	260	7,1
BAC F14	4	0,3			2	0,1			6	0,2
BAC G1	63	5,2	14	6,3	39	2,4	67	10,4	183	5,0
BAC G2	33	2,7	14	6,3	12	0,7	15	2,3	74	2,0
BAC G3	48	4,0	15	6,7	19	1,2	24	3,7	106	2,9
BAC H	2	0,2							2	0,1
TOTAL	1208	100,0	224	100,0	1606	100,0	644	100,0	3682	100,0
NON REPONSE	976		711		154		145		1986	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	

AGE ENTREE EN FORMATION

18 ANS ET MOINS	28	1,3	14	1,5	66	3,8	65	8,3	173	3,1
19 ANS	98	4,5	65	7,0	543	30,9	167	21,4	873	15,5
20 ANS	211	9,7	97	10,4	400	22,8	199	25,4	907	16,1
21 ANS	216	9,9	122	13,1	214	12,2	153	19,6	705	12,5
22 ANS	210	9,6	131	14,1	91	5,2	83	10,6	515	9,1
23 ANS	192	8,8	90	9,7	85	4,8	37	4,7	404	7,2
24 ANS	238	10,9	88	9,5	42	2,4	18	2,3	386	6,8
25 ANS ET PLUS	989	45,3	322	34,7	314	17,9	60	7,7	1685	29,8
TOTAL	2182	100,0	929	100,0	1755	100,0	782	100,0	5648	100,0
NON REPONSE	2		6		5		7		20	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	

FORMATION EN COURS D'EMPLOI?

OUI	721	33,1	298	32,1					1019	18,1
NON	1454	66,9	631	67,9	1747	100,0	782	100,0	4614	81,9
TOTAL	2175	100,0	929	100,0	1747	100,0	782	100,0	5633	100,0
NON REPONSE	9		6		13		7		35	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	

	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		FORMATION		E.J.E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	ASSIST. SOCIAL	%	EFF.	%	EFF.	%
FINANCEMENT FORMATION										
BOURSE	653	59,3	293	63,1	673	68,0	282	83,9	1901	65,8
CONTRAT DE FORMATION	110	10,0	20	4,3	4	0,4	9	2,7	143	4,9
REMUNERATION FORM.PROF.	338	30,7	151	32,5	312	31,5	45	13,4	846	29,3
TOTAL	1101	100,0	464	100,0	989	100,0	336	100,0	2890	100,0
NON REPONSE	1083		471		771		453		2778	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
DIPLOME OBTENU ?										
OUI	2183	100,0	930	100,0	1758	100,0	789	100,0	5660	100,0
NON REPONSE	1		5		2				8	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
ANNEE D'OBTENTION										
1985	2182	100,0	929	100,0	1756	100,0	789	100,0	5656	100,0
NON REPONSE	2		6		4				12	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
DERN. CLASSE FREQUENTEE										
CAP-BEP-3EME-2EME-1ERE	298	14,2	397	45,2	42	2,5	18	2,3	755	13,8
TERMINALE	769	36,7	307	34,9	197	11,5	320	41,1	1593	29,2
IUT-ST	61	2,9	9	1,0	100	5,8	30	3,9	200	3,7
ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL	300	14,3	28	3,2	70	4,1	35	4,5	433	7,9
AUTRE ECOLE	89	4,3	50	5,7	83	4,9	30	3,9	252	4,6
UNIVERSITE	576	27,5	88	10,0	1219	71,2	346	44,4	2229	40,8
TOTAL	2093	100,0	879	100,0	1711	100,0	779	100,0	5462	100,0
NON REPONSE	91		56		49		10		206	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
DISCIPLINE UNIVERSITAIRE										
LETTRES	124	21,5	22	25,0	244	20,1	64	18,9	454	20,5
PSYCHOLOGIE	237	41,1	33	37,5	311	25,6	161	47,5	742	33,5
SOCIOLOGIE	25	4,3	2	2,3	119	9,8	18	5,3	164	7,4
SCIENCES DE L'EDUCATION	17	3,0	3	3,4	9	0,7	5	1,5	34	1,5
ECONOMIE	15	2,6			67	5,5	15	4,4	97	4,4
DROIT	77	13,4	12	13,6	275	22,7	24	7,1	388	17,5
MEDECINE-PHARMACIE	18	3,1	7	8,0	40	3,3	3	0,9	68	3,1
SCIENCES EXACTES	35	6,1	3	3,4	48	4,0	20	5,9	106	4,8
AUTRES	28	4,9	6	6,8	100	8,2	29	8,6	163	7,4
TOTAL	576	100,0	88	100,0	1213	100,0	339	100,0	2216	100,0
NON REPONSE	1608		847		547		450		3452	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	

DATE DE SORTIE DU SYSTEME EDUCATIF	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		ASSIST. SOCIAL		E. J. E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
AVANT 1971	84	5,4	25	5,2	26	1,7	6	0,9	141	3,3
1971	25	1,6	1	0,2	14	0,9			40	0,9
1972	45	2,9			15	1,0	2	0,3	62	1,5
1973	45	2,9	19	3,9	16	1,0	4	0,6	84	2,0
1974	80	5,1	15	3,1	22	1,4	9	1,4	126	3,0
1975	65	4,2	14	2,9	18	1,2	4	0,6	101	2,4
1976	98	6,3	21	4,3	20	1,3	9	1,4	148	3,5
1977	113	7,2	33	6,8	21	1,4	8	1,2	175	4,1
1978	162	10,4	52	10,7	38	2,4	7	1,1	259	6,1
1979	186	11,9	51	10,5	28	1,8	13	2,0	278	6,5
1980	218	13,9	70	14,5	79	5,1	21	3,2	388	9,1
1981	165	10,5	63	13,0	168	10,8	47	7,1	443	10,4
1982	261	16,7	62	12,8	1076	69,3	133	20,2	1532	36,0
1983	18	1,2	58	12,0	11	0,7	397	60,2	484	11,4
TOTAL	1568	100,0	484	100,0	1552	100,0	660	100,0	4261	100,0
NON REPONSE	619		451		208		129		1407	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
ETUDES EN 1985-1986 ?										
NON	1833	88,4	673	79,7	1586	91,7	653	86,6	4745	87,9
OUI A TEMPS PLEIN	44	2,1	100	11,8	31	1,8	68	9,0	243	4,5
OUI A TEMPS PARTIEL	197	9,5	71	8,4	112	6,5	33	4,4	413	7,6
TOTAL	2074	100,0	844	100,0	1729	100,0	754	100,0	5401	100,0
NON REPONSE	110		91		31		35		267	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
NATURE DES ETUDES EN 1985-1986										
EDUCATEUR SPECIALISE			102	66,7	1	0,8	20	22,5	123	21,5
AUTRES DIPLOMES SOCIAUX	4	1,9	19	12,4	6	5,0	4	4,5	33	5,8
PSYCHOLOGIE	73	34,6	5	3,3	42	35,0	22	24,7	142	24,8
DEUG (NON-PSY)	50	23,7			30	25,0	13	14,6	93	16,2
AUTRES	84	39,8	27	17,6	41	34,2	30	33,7	182	31,8
TOTAL	211	100,0	153	100,0	120	100,0	89	100,0	573	100,0
NON REPONSE	1973		782		1640		700		5095	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	

	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		ASSIST. SOCIAL		E.J.E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
DIPLOMES SOCIAUX, PARAMEDICAUX, D'ANIMATION										
AIDE MEDICO-PSYCHOL.	10	1,8	9	5,5			4	4,6	23	2,4
MONITEUR-EDUCATEUR	317	55,7			6	4,7	7	8,0	330	34,8
EDUCATEUR TECHN.SPECIAL.	6	1,1							6	0,6
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	70	12,3			6	4,7			76	8,0
EDUCATEUR DIPLOME	3	0,5			1	0,8			4	0,4
EDUCATEUR SPECIALISE			16	9,8	3	2,3	16	18,4	35	3,7
CONSEILLERE ECONOMIE					1	0,8			1	0,1
TRAVAILLEUSE FAMILIALE	2	0,4	4	2,4	7	5,5	2	2,3	15	1,6
AIDE SOIGNANTE	9	1,6			10	7,8	1	1,1	20	2,1
AIDE PUERICULTRICE			4	2,4	3	2,3	19	21,8	26	2,7
AUTRE DIPLOME PARAMED.	23	4,0	12	7,3	39	30,5	14	16,1	88	9,3
BASE-CAPASE	32	5,6	22	13,4	20	15,6	9	10,3	83	8,8
DEFA	27	4,7	11	6,7	11	8,6			49	5,2
INSTITUTEUR SPECIALISE	6	1,1			2	1,6	5	5,7	13	1,4
BTS ECONOMIE SOCIALE					2	1,6	3	3,4	5	0,5
DUT ANIMATEUR SOCIO-CULT	8	1,4			1	0,8			9	0,9
DUT EDUCAT.SPECIALISE	10	1,8			2	1,6			12	1,3
DUT ASSISTANT SOCIAL					13	10,2			13	1,4
BEP	46	8,1	86	52,4	1	0,8	7	8,0	140	14,8
TOTAL	569	100,0	164	100,0	128	100,0	87	100,0	948	100,0
NON REPONSE	1615		771		1632		702		4720	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
DIPL. TECHNIQUE POSSEDE										
CAP	171	52,1	94	52,8	39	30,7	10	18,2	314	45,6
BEP	73	22,3	68	38,2	24	18,9	19	34,5	184	26,7
BT	22	6,7	9	5,1	8	6,3	6	10,9	45	6,5
BTS	9	2,7	1	0,6	26	20,5	4	7,3	40	5,8
DUT	22	6,7			20	15,7	8	14,5	50	7,3
AUTRE	31	9,5	6	3,4	10	7,9	8	14,5	55	8,0
TOTAL	328	100,0	178	100,0	127	100,0	55	100,0	688	100,0
NON REPONSE	1856		757		1633		734		4980	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
DIPLOME UNIVERSITAIRE LE PLUS ELEVE										
DEUG	94	45,4	8	100,0	156	61,9	38	76,0	296	57,3
LICENCE	68	32,9			66	26,2	12	24,0	146	28,2
MAITRISE	41	19,8			30	11,9			71	13,7
MST OU MAES	4	1,9							4	0,8
TOTAL	207	100,0	8	100,0	252	100,0	50	100,0	517	100,0
NON REPONSE	1977		927		1508		739		5151	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	

DISCIPLINE DU DIPLOME UNIVERSITAIRE	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		FORMATION		E. J. E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	ASSIST. EFF.	SOCIAL %	EFF.	%	EFF.	%
LETTRES	47	22,4	2	25,0	76	30,5	9	18,0	134	25,9
PSYCHOLOGIE	96	45,7	2	25,0	68	27,3	30	60,0	196	37,9
SOCIOLOGIE	18	8,6			30	12,0	2	4,0	50	9,7
SCIENCES DE L'EDUCATION	15	7,1	3	37,5	6	2,4	7	14,0	31	6,0
ECONOMIE	6	2,9			9	3,6			15	2,9
DROIT	14	6,7			24	9,6			38	7,4
MEDECINE-PHARMACIE	2	1,0							2	0,4
SCIENCES EXACTES	7	3,3	1	12,5	3	1,2	1	2,0	12	2,3
AUTRES	5	2,4			33	13,3	1	2,0	39	7,5
TOTAL	210	100,0	8	100,0	249	100,0	50	100,0	517	100,0
NON REPONSE	1974		927		1511		739		5151	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
SITUATION DETAILLEE EN MARS 87										
ETUDES A TEMPS PLEIN	3	0,1	88	9,4	12	0,7	29	3,7	132	2,3
SERVICE NATIONAL	7	0,3	8	0,9	3	0,2			18	0,3
RECHERCHE D'EMPLOI	126	5,8	54	5,8	69	3,9	69	8,7	318	5,6
STAGE DE FORMATION	1		6	0,6	3	0,2	4	0,5	14	0,2
EMPLOI PRECAIRE	202	9,2	83	8,9	267	15,2	134	17,0	686	12,1
EMPLOI STABLE	1809	82,8	676	72,3	1379	78,4	534	67,7	4398	77,6
SANS EMPLOI(SANTE,FAMIL)	36	1,6	20	2,1	27	1,5	19	2,4	102	1,8
ENSEMBLE	2184	100,0	935	100,0	1760	100,0	789	100,0	5668	100,0
SITUATION EN MARS 87										
EMPLOI	2011	92,1	759	81,2	1646	93,5	668	84,7	5084	89,7
CHOMAGE	126	5,8	54	5,8	69	3,9	69	8,7	318	5,6
INACTIVITE	47	2,2	122	13,0	45	2,6	52	6,6	266	4,7
ENSEMBLE	2184	100,0	935	100,0	1760	100,0	789	100,0	5668	100,0
INSCRIT ANPE MARS 87 ?										
NON	6	4,8	2	4,2	9	13,0	3	4,5	20	6,5
OUI SANS ALLOCATION	30	23,8	26	54,2	22	31,9	27	40,3	105	33,9
OUI AVEC ALLOCATION	90	71,4	20	41,7	38	55,1	37	55,2	185	59,7
TOTAL	126	100,0	48	100,0	69	100,0	67	100,0	310	100,0
NON REPONSE	2058		887		1691		722		5358	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	

	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		ASSIST. SOCIAL		E. J. E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
FORMATION										
RAISON DU CHOMAGE										
PAS TROUVE D'EMPLOI	98	87,5	39	88,6	53	86,9	46	75,4	236	84,9
PAS MEME QUALIFICATION	10	8,9					8	13,1	18	6,5
PAS MEME DEPARTEMENT	4	3,6	5	11,4	8	13,1	7	11,5	24	8,6
TOTAL	112	100,0	44	100,0	61	100,0	61	100,0	278	100,0
NON REPONSE	2072		891		1699		728		5390	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
RAISON DE L'INACTIVITE										
FAMILLE	22	73,3	18	90,0	24	88,9	19	100,0	83	86,5
SANTE	5	16,7	2	10,0	3	11,1			10	10,4
PAS TROUVE D'EMPLOI	3	10,0							3	3,1
TOTAL	30	100,0	20	100,0	27	100,0	19	100,0	96	100,0
NON REPONSE	2154		915		1733		770		5572	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
EMPLOI OCCUPE EN MARS 87										
INSTITUTEUR ET ASSIMILE	40	2,0	2	0,3	16	1,0	75	11,2	133	2,6
ASSISTANT SOCIAL					1584	96,4			1584	31,2
EDUC.SPEC SAI	75	3,7	3	0,4			1	0,1	79	1,6
EDUC.SPEC EN INTERNAT	1413	70,3	27	3,6	2	0,1	5	0,7	1447	28,5
EDUC.SPEC EN EXTERNAT	227	11,3	2	0,3					229	4,5
EDUC.SPEC EN MO	221	11,0					2	0,3	223	4,4
MONIT.EDUC. SAI			18	2,4			2	0,3	20	0,4
MONIT.EDUC. EN INTERNAT	8	0,4	605	80,0			1	0,1	614	12,1
MONIT.EDUC. EN EXTERNAT	2	0,1	69	9,1					71	1,4
MONIT.EDUC. EN COURS EMP					8	0,5	6	0,9	14	0,3
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS							546	81,9	546	10,8
ANIMATEUR ET ASSIMILE	7	0,3	5	0,7	6	0,4	10	1,5	28	0,6
CONSEILLER ESF					1	0,1			1	
AUX.PUERICULTRICE					2	0,1	2	0,3	4	0,1
AIDE MEDICO-PSY			5	0,7			2	0,3	7	0,1
PSYCHOLOGUE	2	0,1							2	
EMPLOYE	6	0,3	16	2,1	11	0,7	14	2,1	47	0,9
OUVRIER ET AUTRE	10	0,5	4	0,5	14	0,9	1	0,1	29	0,6
TOTAL	2011	100,0	756	100,0	1644	100,0	667	100,0	5078	100,0
NON REPONSE	173		179		116		122		590	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	

	EDUC. SPEC.		MONITEUR EFF.	EDUC. EFF.	FORMATION		E. J. E. EFF.	ENSEMBLE EFF.	%	
	EFF.	%			ASSIST. SOCIAL EFF.	%				
DATE DE PRISE D'EMPLOI										
AVANT 1980	2	0,1						2		
1980					1	0,1		1		
1982			4	0,5				4	0,1	
1983			3	0,4				3	0,1	
1984	3	0,1						3	0,1	
1985	1359	67,6	488	64,3	784	47,6	289	43,3	2920	57,4
1986	534	26,6	192	25,3	737	44,8	314	47,0	1777	35,0
1987	113	5,6	72	9,5	124	7,5	65	9,7	374	7,4
TOTAL	2011	100,0	759	100,0	1646	100,0	668	100,0	5084	100,0
NON REPONSE	173		176		114		121		584	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
NATURE DE L'EMP.PRECAIRE										
EMPLOI A L'ESSAI	2	1,0	6	7,2	2	0,8	1	0,8	11	1,6
INTERIM							3	2,3	3	0,4
A DUREE DETERMINEE	191	99,0	77	92,8	262	99,2	125	96,9	655	97,9
TOTAL	193	100,0	83	100,0	264	100,0	129	100,0	669	100,0
NON REPONSE	1991		852		1496		660		4999	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	8
DUREE D'EMPL. PRECAIRE										
2 MOIS MAXIMUM	18	9,9	10	15,4	7	3,0	12	10,3	47	7,9
2 MOIS <DUREE<= 6 MOIS	26	14,3	28	43,1	48	20,8	28	24,1	130	21,9
6 MOIS <DUREE<= 1 AN	56	30,8	8	12,3	58	25,1	41	35,3	163	27,4
1 AN <DUREE< 2ANS	82	45,1	19	29,2	118	51,1	35	30,2	254	42,8
TOTAL	182	100,0	65	100,0	231	100,0	116	100,0	594	100,0
NON REPONSE	2002		870		1529		673		5074	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
TEMPS PLEIN/PARTIEL										
TEMPS PLEIN	1807	90,3	668	90,1	1453	88,5	530	80,4	4458	88,4
MI-TEMPS OU PLUS	178	8,9	63	8,5	178	10,8	108	16,4	527	10,5
MOINS D'UN MI-TEMPS	16	0,8	10	1,3	10	0,6	21	3,2	57	1,1
TOTAL	2001	100,0	741	100,0	1641	100,0	659	100,0	5042	100,0
NON REPONSE	183		194		119		130		626	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
EMPLOI DANS UN ETABLIS- SEMENT SOCIAL ?										
OUI	1928	97,8	727	97,8	1437	92,5	453	78,2	4545	93,8
NON	43	2,2	16	2,2	117	7,5	126	21,8	302	6,2
TOTAL	1971	100,0	743	100,0	1554	100,0	579	100,0	4847	100,0
NON REPONSE	213		192		206		210		821	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	

	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		ASSIST. SOCIAL		E. J. E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
FORMATION										
HORAIRE DANS L'ETABLISSEMENT SOCIAL										
HEURES DE BUREAU	76	4,0	11	1,5	1190	85,2	200	46,1	1477	33,0
MILIEU OUVERT	233	12,1	6	0,8	165	11,8	45	10,4	449	10,0
EXTERNAT	215	11,2	71	9,8	13	0,9	74	17,1	373	8,3
INTERNAT DE SEMAINE	299	15,6	116	16,0	8	0,6	26	6,0	449	10,0
INTERNAT (7J/7)	1095	57,1	520	71,8	21	1,5	89	20,5	1725	38,6
TOTAL	1918	100,0	724	100,0	1397	100,0	434	100,0	4473	100,0
NON REPONSE	266		211		363		355		1195	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
STATUT DE L'EMPLOYEUR EN MARS 87										
ETAT, COLL. LOCALE	230	11,7	63	8,8	902	55,2	301	46,0	1496	30,1
ETABLISSEMENT PUBLIC	298	15,2	140	19,5	180	11,0	87	13,3	705	14,2
ENTR. PUBL. OU NATIONAL.					4	0,2	8	1,2	12	0,2
ORG. PROTECTION SOCIALE	29	1,5	22	3,1	234	14,3	19	2,9	304	6,1
ORG. PRIVE NON LUCRATIF	1373	70,0	468	65,3	259	15,9	191	29,2	2291	46,1
ENTREPRISE D'INTERIM							3	0,5	3	0,1
AUTRE ENTREPRISE PRIVEE	19	1,0	10	1,4	55	3,4	37	5,7	121	2,4
DIVERS PARTICULIER	8	0,4	10	1,4			8	1,2	26	0,5
VOUS-MEME	5	0,3	4	0,6					9	0,2
TOTAL	1962	100,0	717	100,0	1634	100,0	654	100,0	4967	100,0
NON REPONSE	222		218		126		135		701	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
STATUT DANS LE PUBLIC										
FONCTIONNAIRE	323	71,9	98	60,5	743	78,8	209	64,7	1373	73,1
AGENT CONTRACTUEL	10	2,2	17	10,5	71	7,5	29	9,0	127	6,8
AUXILIAIRE, VACATAIRE	53	11,8	17	10,5	93	9,9	76	23,5	239	12,7
TITRE 4	63	14,0	30	18,5	36	3,8	9	2,8	138	7,4
TOTAL	449	100,0	162	100,0	943	100,0	323	100,0	1877	100,0
NON REPONSE	1735		773		817		466		3791	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	

ACTIVITE D'ETABLISSEMENT EN MARS 87	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		ASSIST. SOCIAL		E. J. E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
IMP, IMPRO, IME-DEB. LEGERES	262	13,2	118	15,8	16	1,0	11	1,7	407	8,1
IMP, IMPRO, IME-DEB. PROF.	153	7,7	85	11,4	6	0,4	12	1,8	256	5,1
ETABL. POLYHANDICAPES	26	1,3	16	2,1	2	0,1	7	1,1	51	1,0
INSTITUT REEDUCATION	54	2,7	8	1,1	5	0,3	5	0,8	72	1,4
ETABL. D'EDUC. SPECIALE	22	1,1	22	2,9	9	0,6	7	1,1	60	1,2
-HANDICAPES MOTEURS-										
ETABL. D'EDUC. SPECIALE	66	3,3	7	0,9	2	0,1	3	0,5	78	1,6
-DEFICIENTS SENSORIELS-										
CMPP, CAMSP	17	0,9			10	0,6			27	0,5
SERVICES DE SOINS	12	0,6							12	0,2
CENTRES PLACEMENT FAMIL.			2	0,3	3	0,2			5	0,1
CAT	75	3,8	77	10,3	8	0,5			160	3,2
AUTRES ETAB. D'HANDICAPES	6	0,3							6	0,1
ETABL. DE REINSERTION	5	0,3	4	0,5	7	0,4			16	0,3
ETABL. D'HEBERGEMENT	143	7,2	84	11,3	10	0,6	1	0,2	238	4,7
MAISONS, HOTELS	11	0,6	2	0,3			10	1,5	23	0,5
POUPONNIERES	2	0,1			1	0,1	4	0,6	7	0,1
FOYERS DE L'ENFANCE	121	6,1	43	5,8	1	0,1	23	3,5	188	3,7
MAISONS A CARACTERE SOCIAL	423	21,4	155	20,8	7	0,4	32	4,8	617	12,3
CENTRES PLAC. FAMIL. SOCIAL	11	0,6	2	0,3	1	0,1	3	0,5	17	0,3
SERVICES D'OBSERV.	10	0,5							10	0,2
SERV. D'ACTION EDUCATIVE	48	2,4	2	0,3	30	1,8	5	0,8	85	1,7
CLUBS & EQUIPES DE PREVENT	49	2,5			5	0,3	4	0,6	58	1,2
AUTRES SERVICES	71	3,6	15	2,0	23	1,4	2	0,3	111	2,2
ETABL. PERS. AGEES					12	0,7	2	0,3	14	0,3
SERV. PERS. AGEES					14	0,9			14	0,3
CRECHES COLLECT. OU FAM.	2	0,1	2	0,3	2	0,1	168	25,3	174	3,5
HALTES-GARDERIES			4	0,5			103	15,5	107	2,1
GARD. & JARDINS D'ENFANTS							37	5,6	37	0,7
CENTRES SOCIAUX & SOCIO-C	7	0,4	3	0,4	23	1,4	12	1,8	45	0,9
SERV. DIVERS D'AIDE FAM.	14	0,7			7	0,4			21	0,4
AUTRES ETAB. D'AIDE FAM.	2	0,1	3	0,4	16	1,0	10	1,5	31	0,6
CENTRES D'HEBERG. SOCIAL	79	4,0	16	2,1	23	1,4	6	0,9	124	2,5
ETABL. FAMILLES EN DIFFIC	10	0,5	8	1,1	11	0,7	1	0,2	30	0,6
FOYERS DE TRAVAILLEURS	43	2,2	9	1,2	4	0,2	1	0,2	57	1,1
HOPITAUX PUBLICS	4	0,2	4	0,5	86	5,3	29	4,4	123	2,5
ETABL. HOSPIT. MAL. MENTALE	57	2,9	2	0,3	66	4,0	7	1,1	132	2,6
DISPENSAIRES					20	1,2			20	0,4
MAISONS A CARACT. SANITAI	10	0,5	4	0,5	2	0,1	7	1,1	23	0,5
HOPIT. & CLINIQUES PRIVES	4	0,2			16	1,0	2	0,3	22	0,4
PMI							8	1,2	8	0,2
AUTRES ETABL. SANITAIRES	25	1,3	6	0,8	10	0,6	4	0,6	45	0,9
SERV. CENTRAUX MINISTERE	2	0,1			18	1,1	1	0,2	21	0,4
SERV. EXTER. DE MINISTERE					72	4,4	4	0,6	76	1,5
DIRECT. DES AFFAIRES SANIT	2	0,1			7	0,4			9	0,2
DDASS	52	2,6	20	2,7	386	23,7	6	0,9	464	9,2
DIRECT. SOCIALES DEPART.	25	1,3			215	13,2	1	0,2	241	4,8
BUREAU D'AIDE SOCIALE	2	0,1			124	7,6	12	1,8	138	2,7
ORGAN. DE SEC. SOCIALE			3	0,4	227	13,9	5	0,8	235	4,7
SIEGES D'ASSOCIATIONS	3	0,2	3	0,4	34	2,1	12	1,8	52	1,0
ADMINISTRATIONS					6	0,4	2	0,3	8	0,2

	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		ASSIST. SOCIAL		E. J. E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
ACTIVITE D'ETABLISSEMENT EN MARS 87 (SUITE)										
FORMATIONS DE TRAV.SOC.	2	0,1							2	
UNIVERSITES					3	0,2	8	1,2	11	0,2
ETAB.DUMINIST.DEL'EDUC.	31	1,6	4	0,5	21	1,3	57	8,6	113	2,3
ENTR.PUBL.OU NATIONALIS.					4	0,2	4	0,6	8	0,2
AUTRES ENTREPRISES	18	0,9	13	1,7	55	3,4	25	3,8	111	2,2
TOTAL	1981	100,0	746	100,0	1630	100,0	663	100,0	5020	100,0
NON REPONSE	203		189		130		126		648	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
SECTEUR D'ACTIVITE										
ETAB.ENFANCE HANDICAPEE	612	30,9	258	34,6	53	3,3	45	6,8	968	19,3
ETAB.ADULTES HANDICAPES	229	11,6	165	22,1	25	1,5	1	0,2	420	8,4
*S/TOTAL ETB.HANDICAPES	841	42,5	423	56,7	78	4,8	46	6,9	1388	27,6
ETABL.PROTECTION ENFANCE	746	37,7	219	29,4	68	4,2	83	12,5	1116	22,2
ETABL.PERSONNES AGEES					26	1,6	2	0,3	28	0,6
ETABL.AIDE A LA FAMILLE	25	1,3	12	1,6	48	2,9	330	49,8	415	8,3
AUTR.ETAB.SOC. D'ACCUEIL	132	6,7	33	4,4	38	2,3	8	1,2	211	4,2
**TOTAL ETAB. SOCIAUX	1744	88,0	687	92,1	258	15,8	469	70,7	3158	62,9
ETABL.SANITAIRES	100	5,0	16	2,1	200	12,3	57	8,6	373	7,4
ETABL.ADMINISTRATION	86	4,3	26	3,5	1089	66,8	43	6,5	1244	24,8
ETABL.ENSEIGNEMENT	33	1,7	4	0,5	24	1,5	65	9,8	126	2,5
ENTREPRISES BUT LUCRATIF	18	0,9	13	1,7	59	3,6	29	4,4	119	2,4
TOTAL GENERAL	1981	100,0	746	100,0	1630	100,0	663	100,0	5020	100,0
NON REPONSE	203		189		130		126		648	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
TAILLE ETAB. MARS 87										
1 A 9	134	7,1	45	6,3	80	6,1	156	28,0	415	9,3
10 A 49	922	48,7	391	55,1	198	15,0	240	43,1	1751	39,1
50 A 499	745	39,4	246	34,7	422	32,0	87	15,6	1500	33,5
500 ET PLUS	91	4,8	27	3,8	618	46,9	74	13,3	810	18,1
TOTAL	1892	100,0	709	100,0	1318	100,0	557	100,0	4476	100,0
NON REPONSE	292		226		442		232		1192	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	

	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		FORMATION		E. J. E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	ASSIST. EFF.	SOCIAL %	EFF.	%	EFF.	%
REGION D'EMPLOI EN MARS 87										
ILE DE FRANCE	341	17,2	28	3,7	480	29,5	264	40,2	1113	22,2
ALSACE	56	2,8	29	3,9	31	1,9	31	4,7	147	2,9
AQUITAINE	105	5,3	57	7,6	71	4,4	9	1,4	242	4,8
AUVERGNE	69	3,5	6	0,8	30	1,8	6	0,9	111	2,2
BOURGOGNE	44	2,2	39	5,2	48	2,9	4	0,6	135	2,7
BRETAGNE	92	4,6	23	3,1	58	3,6	18	2,7	191	3,8
CENTRE	68	3,4	11	1,5	60	3,7	13	2,0	152	3,0
CHAMPAGNE-ARDENNES	58	2,9	12	1,6	32	2,0	4	0,6	106	2,1
CORSE	4	0,2			8	0,5			12	0,2
FRANCHE-COMTE	41	2,1	15	2,0	31	1,9	9	1,4	96	1,9
LANGUEDOC ROUSSILLON	52	2,6	70	9,4	34	2,1	20	3,0	176	3,5
LIMOUSIN	19	1,0	12	1,6	22	1,4	4	0,6	57	1,1
LORRAINE	116	5,8	40	5,4	95	5,8	16	2,4	267	5,3
MIDI-PYRENEES	139	7,0	48	6,4	57	3,5	31	4,7	275	5,5
NORD-PAS DE CALAIS	140	7,0	52	7,0	113	6,9	50	7,6	355	7,1
BASSE-NORMANDIE	50	2,5	35	4,7	30	1,8	14	2,1	129	2,6
HAUTE-NORMANDIE	68	3,4	22	2,9	38	2,3	19	2,9	147	2,9
PAYS DE LA LOIRE	76	3,8	33	4,4	60	3,7	37	5,6	206	4,1
PICARDIE	88	4,4	25	3,3	20	1,2	14	2,1	147	2,9
POITOU-CHARENTES	43	2,2	19	2,5	43	2,6	7	1,1	112	2,2
PROVENCE-COTE D'AZUR	112	5,6	52	7,0	113	6,9	32	4,9	309	6,2
RHONE-ALPES	188	9,5	115	15,4	140	8,6	51	7,8	494	9,8
AUTRE	17	0,9	4	0,5	14	0,9	4	0,6	39	0,8
TOTAL	1986	100,0	747	100,0	1628	100,0	657	100,0	5018	100,0
NON REPONSE	198		188		132		132		650	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
LOCALISATION EMPLOI										
ZONE URBAINE	1007	51,9	261	35,5	997	63,3	422	67,0	2687	55,0
PETITE VILLE	507	26,1	230	31,3	385	24,4	144	22,9	1266	25,9
CAMPAGNE	428	22,0	244	33,2	194	12,3	64	10,2	930	19,0
TOTAL	1942	100,0	735	100,0	1576	100,0	630	100,0	4883	100,0
NON REPONSE	242		200		184		159		785	
ENSEMBLE	2184		935		1760		789		5668	
NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS										
AUCUN	25	1,1	55	5,9	22	1,3	23	2,9	125	2,2
1	340	15,6	172	18,4	743	42,2	295	37,4	1550	27,3
2	636	29,1	327	35,0	611	34,7	277	35,1	1851	32,7
3	677	31,0	219	23,4	264	15,0	137	17,4	1297	22,9
4	293	13,3	116	12,4	73	4,1	38	4,8	520	9,2
5	213	9,7	46	4,9	47	2,7	19	2,4	325	5,7
ENSEMBLE	2184	100,0	935	100,0	1760	100,0	789	100,0	5668	100,0

N.B : DANS LA SUITE, ON DENOMBRE DES EMPLOIS ET NON DES INDIVIDUS.
(CHAQUE PERSONNE A EU 0,1 OU PLUSIEURS EMPLOIS SUCCESSIFS.VOIR LE QUESTIONNAIRE Q34 A Q44)

	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		ASSIST. SOCIAL		E. J. E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
EMPLOIS SUCCESSIFS										
INSTITUTEUR ET ASSIMILE	212	3,7	19	0,9	152	4,7	132	9,1	515	4,1
ASSISTANT SOCIAL					2532	78,7			2532	20,2
EDUC.SPEC SAI	554	9,6	11	0,5	1		8	0,6	574	4,6
EDUC.SPEC EN INTERNAT	1753	30,5	27	1,3	8	0,2	9	0,6	1797	14,3
EDUC.SPEC EN EXTERNAT	248	4,3	2	0,1					250	2,0
EDUC.SPEC EN MO	254	4,4					2	0,1	256	2,0
MONIT.EDUC. SAI	227	3,9	248	11,7	1		11	0,8	487	3,9
MONIT.EDUC. EN INTERNAT	151	2,6	705	33,4			1	0,1	857	6,8
MONIT.EDUC. EN EXTERNAT	26	0,5	75	3,6					101	0,8
MONIT.EDUC. EN COURS EMP	1052	18,3	368	17,4	43	1,3	36	2,5	1499	12,0
PRE STAGIAIRE	473	8,2	172	8,1	9	0,3	8	0,6	662	5,3
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	83	1,4	2	0,1	9	0,3	1015	69,9	1109	8,8
ANIMATEUR ET ASSIMILES	126	2,2	79	3,7	48	1,5	80	5,5	333	2,7
CONSEILLER ESF					6	0,2			6	
AUX.PUERICULTRICE	6	0,1	8	0,4	8	0,2	24	1,7	46	0,4
AIDE MEDICO-PSY	43	0,7	38	1,8	1		7	0,5	89	0,7
PSYCHOLOGUE	7	0,1			2	0,1			9	0,1
EMPLOYE	306	5,3	214	10,1	333	10,4	102	7,0	955	7,6
OUVRIER ET AUTRE	233	4,0	143	6,8	63	2,0	18	1,2	457	3,6
TOTAL	5754	100,0	2111	100,0	3216	100,0	1453	100,0	12534	100,0
NON REPONSE	126		66		68		54		314	
ENSEMBLE	5880		2177		3284		1507		12848	
DATE DE DEBUT DES SITUATIONS										
AVANT 1978	1219	20,8	194	9,0	246	7,5	44	2,9	1703	13,3
1978	348	5,9	94	4,3	57	1,7	11	0,7	510	4,0
1979	342	5,8	122	5,6	35	1,1	7	0,5	506	3,9
1980	420	7,2	153	7,1	45	1,4	8	0,5	626	4,9
1981	300	5,1	170	7,9	51	1,6	16	1,1	537	4,2
1982	120	2,0	152	7,0	19	0,6	19	1,3	310	2,4
1983	27	0,5	56	2,6			15	1,0	98	0,8
1984	46	0,8	18	0,8	6	0,2	1	0,1	71	0,6
1985	2229	38,0	824	38,1	1590	48,4	759	50,4	5402	42,2
1986	705	12,0	310	14,3	1110	33,8	551	36,6	2676	20,9
1987	103	1,8	72	3,3	125	3,8	76	5,0	376	2,9
TOTAL	5859	100,0	2165	100,0	3284	100,0	1507	100,0	12815	100,0
NON REPONSE	21		12						33	
ENSEMBLE	5880		2177		3284		1507		12848	

	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		FORMATION		E. J. E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	ASSIST. EFF.	SOCIAL %	EFF.	%	EFF.	%
TEMPS PLEIN/PARTIEL										
TEMPS PLEIN	5228	91,3	1873	89,7	2690	83,5	1153	79,9	10944	87,7
MI-TEMPS OU PLUS	437	7,6	165	7,9	484	15,0	230	15,9	1316	10,5
MOINS D'UN MI-TEMPS	59	1,0	50	2,4	46	1,4	60	4,2	215	1,7
TOTAL	5724	100,0	2088	100,0	3220	100,0	1443	100,0	12475	100,0
NON REPONSE	156		89		64		64		373	
ENSEMBLE	5880		2177		3284		1507		12848	
STABILITE DES EMPLOIS										
EMPLOI STABLE	4020	69,0	1312	61,1	1836	56,2	728	48,5	7896	62,0
EMPLOI PRECAIRE	1809	31,0	834	38,9	1429	43,8	772	51,5	4844	38,0
TOTAL	5829	100,0	2146	100,0	3265	100,0	1500	100,0	12740	100,0
NON REPONSE	51		31		19		7		108	
ENSEMBLE	5880		2177		3284		1507		12848	
SECTEUR PUBLIC/PRIVE										
SECTEUR PUBLIC	1494	26,1	556	26,6	1830	56,8	746	51,8	4626	37,1
SECTEUR PRIVE	4234	73,9	1533	73,4	1390	43,2	695	48,2	7852	62,9
TOTAL	5728	100,0	2089	100,0	3220	100,0	1441	100,0	12478	100,0
NON REPONSE	152		88		64		66		370	
ENSEMBLE	5880		2177		3284		1507		12848	
ACTIVITE DES ETABLTS										
IMP, IMPRO, IME-DEB. LEGRS	863	15,2	300	14,4	36	1,1	42	2,9	1241	10,0
IMP, IMPRO, IME-DEB. PROF.	423	7,4	207	9,9	13	0,4	43	3,0	686	5,5
ETABL. POLYHANDICAPES	82	1,4	44	2,1	2	0,1	18	1,2	146	1,2
INSTITUT REEDUCATION	113	2,0	18	0,9	9	0,3	10	0,7	150	1,2
ETABL. D'EDUC. SPECIALE	69	1,2	55	2,6	13	0,4	15	1,0	152	1,2
-HANDICAPES MOTEURS-										
ETABL. D'EDUC. SPECIALE	152	2,7	32	1,5	5	0,2	10	0,7	199	1,6
-DEFICIENTS SENSORIELS-										
CMPP, CAMSP	27	0,5	3	0,1	22	0,7	3	0,2	55	0,4
SERVICES DE SOINS	28	0,5	1						29	0,2
CENTRES PLACEMENT FAMIL.	4	0,1	8	0,4	3	0,1			15	0,1
CAT	191	3,4	166	8,0	17	0,5			374	3,0
AUTRES ETAB. D'HANDICAPES	16	0,3	7	0,3					23	0,2
ETABL. DE REINSERTION	34	0,6	6	0,3	15	0,5			55	0,4
ETABL. D'HEBERGEMENT	337	5,9	181	8,7	18	0,6	8	0,6	544	4,4
MAISONS, HOTELS	32	0,6	6	0,3	5	0,2	20	1,4	63	0,5
POUPONNIERES	5	0,1			1		6	0,4	12	0,1
FOYERS DE L'ENFANCE	329	5,8	111	5,3	6	0,2	60	4,1	506	4,1
MAISONS CARACTERE SOCIAL	1144	20,1	341	16,4	25	0,8	75	5,2	1585	12,8
CENTRES PLAC. FAMIL. SOCIAL	25	0,4	11	0,5	1		5	0,3	42	0,3

	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		ASSIST. SOCIAL		E. J. E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
ACTIVITE DES ETABLTS (SUITE)										
SERVICES D'OBSERV.	16	0,3			2	0,1	1	0,1	19	0,2
SERV.D'ACTION EDUCATIVE	67	1,2	15	0,7	46	1,4	10	0,7	138	1,1
CLUBS&EQUIPES DE PREVENT	117	2,1	4	0,2	12	0,4	4	0,3	137	1,1
AUTRES SERVICES	148	2,6	29	1,4	47	1,5	4	0,3	228	1,8
ETABL. PERS.AGEES					21	0,7	2	0,1	23	0,2
SERV.PERS.AGEES	2				25	0,8	2	0,1	29	0,2
CRECHES COLLECT.OU FAM.	6	0,1	2	0,1	8	0,2	286	19,7	302	2,4
HALTES-GARDERIES	4	0,1	8	0,4	2	0,1	183	12,6	197	1,6
GARD.&JARDINS D'ENFANTS	10	0,2	2	0,1			67	4,6	79	0,6
CENTRES SOCIAUX&SOCIO-C	30	0,5	12	0,6	41	1,3	48	3,3	131	1,1
SERV.DIVERS D'AIDE FAM.	25	0,4			20	0,6			45	0,4
AUTRES ETAB.D'AIDE FAM.	14	0,2	9	0,4	28	0,9	36	2,5	87	0,7
CENTRES D'HEBERG.SOCIAL	146	2,6	47	2,3	66	2,1	15	1,0	274	2,2
ETABL.FAMILLES EN DIFFIC	34	0,6	17	0,8	25	0,8	2	0,1	78	0,6
FOYERS DE TRAVAILLEURS	111	2,0	27	1,3	9	0,3	7	0,5	154	1,2
HOPITAUX PUBLICS	32	0,6	30	1,4	187	5,8	44	3,0	293	2,4
ETABL.HOSPIT.MAL.MENTALE	124	2,2	4	0,2	101	3,1	16	1,1	245	2,0
DISPENSAIRES	4	0,1			25	0,8			29	0,2
MAISONS A CARACT.SANITAI	37	0,7	26	1,2	2	0,1	31	2,1	96	0,8
HOPIT.&CLINIQUES PRIVES	18	0,3	9	0,4	48	1,5	8	0,6	83	0,7
PMI	3	0,1			2	0,1	11	0,8	16	0,1
AUTRES ETABL.SANITAIRES	61	1,1	20	1,0	43	1,3	11	0,8	135	1,1
SERV.CENTRAUX MINISTERE	12	0,2			25	0,8	3	0,2	40	0,3
SERV.EXTER.DE MINISTERE	34	0,6	7	0,3	126	3,9	10	0,7	177	1,4
DIRECT.DES AFFAIRESSANIT	2				12	0,4			14	0,1
DDASS	93	1,6	21	1,0	552	17,2	13	0,9	679	5,5
DIRECT.SOCIALES DEPART.	24	0,4			289	9,0	1	0,1	314	2,5
BUREAU D'AIDE SOCIALE	20	0,4	7	0,3	215	6,7	41	2,8	283	2,3
ORGAN.DE SEC.SOCIALE	17	0,3	15	0,7	487	15,2	10	0,7	529	4,3
SIEGES D'ASSOCIATIONS	9	0,2	5	0,2	81	2,5	22	1,5	117	0,9
ADMINISTRATIONS	8	0,1	4	0,2	16	0,5	7	0,5	35	0,3
FORMATIONS DE TRAV.SOC.	5	0,1			4	0,1			9	0,1
UNIVERSITES	2				8	0,2	9	0,6	19	0,2
ETAB.DUMINIST.DES UNIV.	3	0,1							3	
ETAB.DUMINIST.DEL'EDUC.	159	2,8	20	1,0	110	3,4	109	7,5	398	3,2
ENTR.PUBL.OUNATIONALIS.	27	0,5	14	0,7	28	0,9	9	0,6	78	0,6
AUTRES ENTREPRISES	381	6,7	232	11,1	305	9,5	115	7,9	1033	8,3
TOTAL	5679	100,0	2083	100,0	3209	100,0	1452	100,0	12423	100,0
NON REPONSE	201		94		75		55		425	
ENSEMBLE	5880		2177		3284		1507		12848	

	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		ASSIST. SOCIAL		E. J. E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
SECTEURS D'ACTIVITE										
ETAB.ENFANCE HANDICAPEE	1761	31,0	668	32,1	103	3,2	141	9,7	2673	21,5
ETAB.ADULTES HANDICAPES	578	10,2	360	17,3	50	1,6	8	0,6	996	8,0
*S/TOTAL ETB.HANDICAPES	2339	41,2	1028	49,4	153	4,8	149	10,3	3669	29,5
ETABL.PROTECTION ENFANCE	1883	33,2	517	24,8	145	4,5	185	12,7	2730	22,0
ETABL.PERSONNES AGEES	2				46	1,4	4	0,3	52	0,4
ETABL.AIDE A LA FAMILLE	89	1,6	33	1,6	99	3,1	620	42,7	841	6,8
AUTR.ETAB.SOC. D'ACCUEIL	291	5,1	91	4,4	100	3,1	24	1,7	506	4,1
**TOTAL ETAB. SOCIAUX	4604	81,1	1669	80,1	543	16,9	982	67,6	7798	62,8
ETABL.SANITAIRES	279	4,9	89	4,3	408	12,7	121	8,3	897	7,2
ETABL.ADMINISTRATION	219	3,9	59	2,8	1803	56,2	107	7,4	2188	17,6
ETABL.ENSEIGNEMENT	169	3,0	20	1,0	122	3,8	118	8,1	429	3,5
ENTREPRISES BUT LUCRATIF	408	7,2	246	11,8	333	10,4	124	8,5	1111	8,9
TOTAL	5679	100,0	2083	100,0	3209	100,0	1452	100,0	12423	100,0
NON REPONSE	201		94		75		55		425	
ENSEMBLE	5880		2177		3284		1507		12848	
REGIONS DE TRAVAIL										
ILE DE FRANCE	937	16,6	98	4,7	854	27,3	447	31,6	2336	19,1
ALSACE	163	2,9	76	3,7	64	2,0	81	5,7	384	3,1
AQUITAINE	320	5,7	152	7,4	145	4,6	22	1,6	639	5,2
AUVERGNE	172	3,1	16	0,8	77	2,5	19	1,3	284	2,3
BOURGOGNE	174	3,1	110	5,3	68	2,2	14	1,0	366	3,0
BRETAGNE	282	5,0	50	2,4	107	3,4	49	3,5	488	4,0
CENTRE	206	3,7	31	1,5	111	3,5	35	2,5	383	3,1
CHAMPAGNE-ARDENNES	143	2,5	37	1,8	55	1,8	10	0,7	245	2,0
CORSE	6	0,1			15	0,5			21	0,2
FRANCHE-COMTE	79	1,4	53	2,6	52	1,7	27	1,9	211	1,7
LANGUEDOC ROUSSILLON	172	3,1	183	8,9	69	2,2	45	3,2	469	3,8
LIMOUSIN	57	1,0	20	1,0	48	1,5	11	0,8	136	1,1
LORRAINE	338	6,0	123	6,0	144	4,6	38	2,7	643	5,2
MIDI-PYRENEES	389	6,9	192	9,3	133	4,2	91	6,4	805	6,6
NORD-PAS DE CALAIS	380	6,7	115	5,6	167	5,3	91	6,4	753	6,1
BASSE-NORMANDIE	164	2,9	117	5,7	55	1,8	37	2,6	373	3,0
HAUTE-NORMANDIE	205	3,6	42	2,0	78	2,5	38	2,7	363	3,0
PAYS DE LA LOIRE	206	3,7	97	4,7	135	4,3	95	6,7	533	4,4
PICARDIE	238	4,2	86	4,2	38	1,2	35	2,5	397	3,2
POITOU-CHARENTES	116	2,1	39	1,9	81	2,6	26	1,8	262	2,1
PROVENCE-COTE D'AZUR	282	5,0	154	7,5	270	8,6	56	4,0	762	6,2
RHONE-ALPES	571	10,1	266	12,9	338	10,8	135	9,5	1310	10,7
AUTRE	39	0,7	7	0,3	29	0,9	12	0,8	87	0,7
TOTAL	5639	100,0	2064	100,0	3133	100,0	1414	100,0	12250	100,0
NON REPONSE	241		113		151		93		598	
ENSEMBLE	5880		2177		3284		1507		12848	

	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		ASSIST. SOCIAL		E. J. E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
FORMATION										
RAISONS DES DEPARTS										
FIN DE CONTRAT	967	34,5	467	49,0	681	52,6	415	58,5	2530	43,9
LICENCIEMENT	131	4,7	38	4,0	27	2,1	9	1,3	205	3,6
DEPART VOLONTAIRE	1402	50,0	360	37,8	493	38,1	238	33,6	2493	43,3
SERVICE NATIONAL	60	2,1	20	2,1	4	0,3	1	0,1	85	1,5
AUTRES	243	8,7	68	7,1	90	6,9	46	6,5	447	7,8
TOTAL	2803	100,0	953	100,0	1295	100,0	709	100,0	5760	100,0
NON REPONSE	3077		1224		1989		798		7088	
ENSEMBLE	5880		2177		3284		1507		12848	
POSTE EN VUE APRES ?										
OUI	1214	46,7	341	37,7	631	50,0	298	42,2	2484	45,4
NON	1383	53,3	563	62,3	631	50,0	408	57,8	2985	54,6
TOTAL	2597	100,0	904	100,0	1262	100,0	706	100,0	5469	100,0
NON REPONSE	3283		1273		2022		801		7379	
ENSEMBLE	5880		2177		3284		1507		12848	
SITUATION APRES DEPARTS										
EMPLOI	1149	40,5	301	30,6	553	42,3	290	39,2	2293	39,1
CHOMAGE	706	24,9	338	34,4	422	32,3	314	42,5	1780	30,3
SERVICE NATIONAL	85	3,0	31	3,2	5	0,4	3	0,4	124	2,1
FORMATION	671	23,6	203	20,7	218	16,7	88	11,9	1180	20,1
SANS EMPLOI	229	8,1	110	11,2	109	8,3	44	6,0	492	8,4
TOTAL	2840	100,0	983	100,0	1307	100,0	739	100,0	5869	100,0
NON REPONSE	3040		1194		1977		768		6979	
ENSEMBLE	5880		2177		3284		1507		12848	

N.B : LES INFORMATIONS QUI SUIVENT CONCERNENT, POUR CHAQUE INDIVIDU, LES PREMIER ET DERNIER EMPLOIS OCCUPES APRES L'OBTENTION DU DIPLOME.

	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		ASSIST. SOCIAL		E. J. E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
FORMATION										
NOMBRE D'EMPLOIS APRES LE DIPLOME										
AUCUN	73	3,4	95	10,2	34	1,9	33	4,2	235	4,1
1	1461	66,9	590	63,1	962	54,7	384	48,6	3397	60,0
2	561	25,7	205	21,9	591	33,6	247	31,3	1604	28,3
3	77	3,5	40	4,3	150	8,5	104	13,2	371	6,5
4	12	0,5	5	0,5	17	1,0	18	2,3	52	0,9
5					6	0,3	3	0,4	9	0,2
ENSEMBLE	2184	100,0	935	100,0	1760	100,0	789	100,0	5668	100,0
PREMIER EMPLOI APRES LE DIPLOME										
INSTITUTEUR ET ASSIMILE	29	1,4			28	1,6	59	8,0	116	2,2
ASSISTANT SOCIAL					1565	92,0			1565	29,4
EDUC.SPEC SAI	362	17,5	5	0,6			4	0,5	371	7,0
EDUC.SPEC EN INTERNAT	1257	60,7	17	2,1	4	0,2	5	0,7	1283	24,1
EDUC.SPEC EN EXTERNAT	186	9,0							186	3,5
EDUC.SPEC EN MO	143	6,9					2	0,3	145	2,7
MONIT.EDUC. SAI	12	0,6	165	20,3			5	0,7	182	3,4
MONIT.EDUC. EN INTERNAT	9	0,4	535	65,7					544	10,2
MONIT.EDUC. EN EXTERNAT	4	0,2	46	5,7					50	0,9
MONIT.EDUC. EN COURS EMP	27	1,3	2	0,2	6	0,4	16	2,2	51	1,0
PRE STAGIAIRE					2	0,1			2	
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS							584	79,0	584	11,0
ANIMATEUR ET ASSIMILES	13	0,6	10	1,2	14	0,8	33	4,5	70	1,3
CONSEILLER ESF					2	0,1			2	
AUX.PUERICULTRICE							8	1,1	8	0,2
AIDE MEDICO-PSY	5	0,2	4	0,5			2	0,3	11	0,2
PSYCHOLOGUE	2	0,1			2	0,1			4	0,1
EMPLOYE	13	0,6	28	3,4	64	3,8	16	2,2	121	2,3
OUVRIER ET AUTRE	10	0,5	2	0,2	15	0,9	5	0,7	32	0,6
TOTAL	2072	100,0	814	100,0	1702	100,0	739	100,0	5327	100,0
NON REPONSE	39		26		24		17		106	
ENSEMBLE	2111		840		1726		756		5433	

	FORMATION									
	EDUC. SPEC. EFF.	%	MONITEUR EFF.	EDUC. %	ASSIST. SOCIAL EFF.	%	E. J. E. EFF.	%	ENSEMBLE EFF.	%
DERNIER EMPLOI APRES LE DIPLOME										
INSTITUTEUR ET ASSIMILE	40	1,9	2	0,2	16	0,9	79	10,6	137	2,5
ASSISTANT SOCIAL					1653	96,2			1653	30,7
EDUC.SPEC SAI	157	7,5	5	0,6			3	0,4	165	3,1
EDUC.SPEC EN INTERNAT	1411	67,4	27	3,3	2	0,1	5	0,7	1445	26,8
EDUC.SPEC EN EXTERNAT	220	10,5	2	0,2					222	4,1
EDUC.SPEC EN MO	214	10,2					2	0,3	216	4,0
MONIT.EDUC. SAI	2	0,1	58	7,0			4	0,5	64	1,2
MONIT.EDUC. EN INTERNAT	7	0,3	618	74,5			1	0,1	626	11,6
MONIT.EDUC. EN EXTERNAT	2	0,1	69	8,3					71	1,3
MONIT.EDUC. EN COURS EMP	15	0,7			8	0,5	9	1,2	32	0,6
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS							589	79,1	589	10,9
ANIMATEUR ET ASSIMILES	4	0,2	9	1,1	6	0,3	14	1,9	33	0,6
CONSEILLER ESF					1	0,1			1	
AUX.PUERICULTRICE			2	0,2	2	0,1	2	0,3	6	0,1
AIDE MEDICO-PSY	3	0,1	7	0,8			4	0,5	14	0,3
PSYCHOLOGUE	2	0,1							2	
EMPLOYE	6	0,3	25	3,0	16	0,9	28	3,8	75	1,4
OUVRIER ET AUTRE	10	0,5	6	0,7	15	0,9	5	0,7	36	0,7
TOTAL	2093	100,0	830	100,0	1719	100,0	745	100,0	5387	100,0
NON REPONSE	18		10		7		11		46	
ENSEMBLE	2111		840		1726		756		5433	
STATUT DU 1ER EMPLOI APRES LE DIPLOME										
EMPLOI STABLE	1675	79,6	615	74,4	968	56,2	396	52,7	3654	67,6
EMPLOI PRECAIRE	430	20,4	212	25,6	754	43,8	355	47,3	1751	32,4
TOTAL	2105	100,0	827	100,0	1722	100,0	751	100,0	5405	100,0
NON REPONSE	6		13		4		5		28	
ENSEMBLE	2111		840		1726		756		5433	
STATUT DU DERNIER EMPLOI APRES LE DIPLOME										
EMPLOI STABLE	1811	86,2	704	84,0	1385	80,5	544	72,2	4444	82,1
EMPLOI PRECAIRE	291	13,8	134	16,0	336	19,5	209	27,8	970	17,9
TOTAL	2102	100,0	838	100,0	1721	100,0	753	100,0	5414	100,0
NON REPONSE	9		2		5		3		19	
ENSEMBLE	2111		840		1726		756		5433	

	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		ASSIST. SOCIAL		E. J. E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
FORMATION										
ETABLT DU 1ER EMPLOI APRES LE DIPLOME										
ETAB.ENFANCE HANDICAPEE	630	31,0	282	35,2	54	3,2	61	8,3	1027	19,5
ETAB.ADULTES HANDICAPES	231	11,4	167	20,8	29	1,7	1	0,1	428	8,1
*S/TOTAL ETB.HANDICAPES	861	42,4	449	56,0	83	4,9	62	8,4	1455	27,7
ETABL.PROTECTION ENFANCE	819	40,3	245	30,5	75	4,4	115	15,7	1254	23,8
ETABL.PERSONNES AGEES					26	1,5	3	0,4	29	0,6
ETABL.AIDE A LA FAMILLE	36	1,8	9	1,1	37	2,2	336	45,8	418	7,9
AUTR.ETAB.SOC. D'ACCUEIL	121	6,0	37	4,6	56	3,3	13	1,8	227	4,3
**TOTAL ETAB. SOCIAUX	1837	90,5	740	92,3	277	16,4	529	72,1	3383	64,3
ETABL.SANITAIRES	96	4,7	21	2,6	201	11,9	66	9,0	384	7,3
ETABL.ADMINISTRATION	51	2,5	25	3,1	1071	63,3	48	6,5	1195	22,7
ETABL.ENSEIGNEMENT	29	1,4	5	0,6	38	2,2	56	7,6	128	2,4
ENTREPRISES BUT LUCRATIF	17	0,8	11	1,4	106	6,3	35	4,8	169	3,2
TOTAL	2030	100,0	802	100,0	1693	100,0	734	100,0	5259	100,0
NON REPONSE	81		38		33		22		174	
ENSEMBLE	2111		840		1726		756		5433	

ETABLT DU DERNIER EMPLOI APRES LE DIPLOME										
ETAB.ENFANCE HANDICAPEE	649	31,5	285	34,7	58	3,4	62	8,4	1054	19,8
ETAB.ADULTES HANDICAPES	237	11,5	183	22,3	27	1,6	1	0,1	448	8,4
*S/TOTAL ETB.HANDICAPES	886	43,0	468	57,0	85	5,0	63	8,5	1502	28,2
ETABL.PROTECTION ENFANCE	765	37,1	230	28,0	70	4,1	89	12,0	1154	21,7
ETABL.PERSONNES AGEES					26	1,5	2	0,3	28	0,5
ETABL.AIDE A LA FAMILLE	26	1,3	12	1,5	51	3,0	350	47,2	439	8,2
AUTR.ETAB.SOC. D'ACCUEIL	139	6,7	41	5,0	41	2,4	12	1,6	233	4,4
**TOTAL ETAB. SOCIAUX	1816	88,2	751	91,5	273	16,0	516	69,6	3356	63,0
ETABL.SANITAIRES	105	5,1	16	1,9	207	12,1	69	9,3	397	7,5
ETABL.ADMINISTRATION	85	4,1	28	3,4	1127	66,1	43	5,8	1283	24,1
ETABL.ENSEIGNEMENT	36	1,7	6	0,7	24	1,4	71	9,6	137	2,6
ENTREPRISES BUT LUCRATIF	18	0,9	20	2,4	74	4,3	42	5,7	154	2,9
TOTAL	2060	100,0	821	100,0	1705	100,0	741	100,0	5327	100,0
NON REPONSE	51		19		21		15		106	
ENSEMBLE	2111		840		1726		756		5433	

FORMATION

	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		ASSIST. SOCIAL		E. J. E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
REGION DU 1ER EMPLOI APRES LE DIPLOME										
ILE DE FRANCE	335	16,5	36	4,5	475	28,5	258	35,8	1104	21,1
ALSACE	60	2,9	27	3,4	32	1,9	39	5,4	158	3,0
AQUITAINE	110	5,4	69	8,7	77	4,6	14	1,9	270	5,2
AUVERGNE	72	3,5	8	1,0	39	2,3	6	0,8	125	2,4
BOURGOGNE	56	2,8	45	5,7	42	2,5	3	0,4	146	2,8
BRETAGNE	100	4,9	22	2,8	58	3,5	14	1,9	194	3,7
CENTRE	76	3,7	13	1,6	59	3,5	14	1,9	162	3,1
CHAMPAGNE-ARDENNES	59	2,9	6	0,8	34	2,0	6	0,8	105	2,0
CORSE	4	0,2			8	0,5			12	0,2
FRANCHE-COMTE	41	2,0	16	2,0	33	2,0	9	1,2	99	1,9
LANGUEDOC ROUSSILLON	60	2,9	75	9,4	31	1,9	23	3,2	189	3,6
LIMOUSIN	19	0,9	12	1,5	22	1,3	7	1,0	60	1,1
LORRAINE	121	5,9	45	5,7	92	5,5	19	2,6	277	5,3
MIDI-PYRENEES	139	6,8	59	7,4	58	3,5	47	6,5	303	5,8
NORD-PAS DE CALAIS	137	6,7	52	6,5	113	6,8	49	6,8	351	6,7
BASSE-NORMANDIE	54	2,7	37	4,6	23	1,4	21	2,9	135	2,6
HAUTE-NORMANDIE	71	3,5	18	2,3	38	2,3	23	3,2	150	2,9
PAYS DE LA LOIRE	69	3,4	33	4,1	68	4,1	48	6,7	218	4,2
PICARDIE	84	4,1	28	3,5	24	1,4	15	2,1	151	2,9
POITOU-CHARENTES	49	2,4	16	2,0	38	2,3	11	1,5	114	2,2
PROVENCE-COTE D'AZUR	117	5,7	66	8,3	133	8,0	32	4,4	348	6,7
RHONE-ALPES	190	9,3	108	13,6	160	9,6	56	7,8	514	9,8
AUTRE	13	0,6	5	0,6	10	0,6	7	1,0	35	0,7
TOTAL	2036	100,0	796	100,0	1667	100,0	721	100,0	5220	100,0
NON REPONSE	75		44		59		35		213	
ENSEMBLE	2111		840		1726		756		5433	

FORMATION

REGION DU DERNIER EMPLOI APRES LE DIPLOME	EDUC. SPEC.		MONITEUR EDUC.		ASSIST. SOCIAL		E. J. E.		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
ILE DE FRANCE	344	16,7	32	3,9	491	29,0	268	36,8	1135	21,4
ALSACE	54	2,6	29	3,5	33	1,9	35	4,8	151	2,8
AQUITAINE	113	5,5	69	8,4	73	4,3	13	1,8	268	5,1
AUVERGNE	74	3,6	8	1,0	35	2,1	6	0,8	123	2,3
BOURGOGNE	51	2,5	42	5,1	48	2,8	5	0,7	146	2,8
BRETAGNE	95	4,6	23	2,8	62	3,7	21	2,9	201	3,8
CENTRE	73	3,5	13	1,6	63	3,7	16	2,2	165	3,1
CHAMPAGNE-ARDENNES	59	2,9	10	1,2	33	1,9	4	0,5	106	2,0
CORSE	4	0,2			8	0,5			12	0,2
FRANCHE-COMTE	41	2,0	19	2,3	35	2,1	9	1,2	104	2,0
LANGUEDOC ROUSSILLON	63	3,1	74	9,0	35	2,1	27	3,7	199	3,8
LIMOUSIN	22	1,1	12	1,5	23	1,4	7	1,0	64	1,2
LORRAINE	115	5,6	41	5,0	94	5,5	21	2,9	271	5,1
MIDI-PYRENEES	145	7,0	69	8,4	63	3,7	41	5,6	318	6,0
NORD-PAS DE CALAIS	138	6,7	52	6,4	111	6,6	50	6,9	351	6,6
BASSE-NORMANDIE	54	2,6	37	4,5	30	1,8	18	2,5	139	2,6
HAUTE-NORMANDIE	65	3,2	20	2,4	38	2,2	21	2,9	144	2,7
PAYS DE LA LOIRE	80	3,9	32	3,9	62	3,7	45	6,2	219	4,1
PICARDIE	88	4,3	28	3,4	22	1,3	17	2,3	155	2,9
POITOU-CHARENTES	46	2,2	19	2,3	44	2,6	11	1,5	120	2,3
PROVENCE-COTE D'AZUR	122	5,9	65	7,9	132	7,8	33	4,5	352	6,6
RHONE-ALPES	197	9,6	120	14,7	144	8,5	56	7,7	517	9,8
AUTRE	17	0,8	4	0,5	15	0,9	5	0,7	41	0,8
TOTAL	2060	100,0	818	100,0	1694	100,0	729	100,0	5301	100,0
NON REPONSE	51		22		32		27		132	
ENSEMBLE	2111		840		1726		756		5433	

Imprimé par DOCUMENTS SERVICES
55, boulevard Carnot — 59800 LILLE
Tél. 20.06.32.72

Dépôt légal 1er trimestre 1989

COLLECTION DES ÉTUDES : derniers volumes publiés

N° 40 - Onze entreprises en changement

Octobre 1988 (11 fascicules - 30 F l'unité ou 250 F l'ensemble)

N° 41 - Les relations entre les établissements scolaires du second degré et l'environnement

Octobre 1988 (110 F)

N° 42 - Dossier Formation et Emploi Travail indépendant et formation

Octobre 1988 (110 F)

N° 43 - Ouvriers qualifiés, maîtrise et techniciens de production dans les industries en cours d'automatisation

Volume 1 - Synthèse générale

Octobre 1988 (70 F)

N° 44 - Formateurs et formations

La définition des actions de formations aux nouvelles technologies

Novembre 1988 (150 F)

N° 45 - Techniciens dans l'entreprise : des identités sociales différentes

Décembre 1988 (110 F)

Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source



**Centre d'Etudes
et de Recherches
sur les Qualifications**

9, RUE SEXTIUS MICHEL, 75015 PARIS - Tél. : (1) 45.75.62.63

PRIX : 110 F